



**Actualisation du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le
11 août 2008**



Le présent document d'actualisation a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 26 janvier 2008, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il complète le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 août 2008 sous le numéro D.08-0593. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Des exemplaires du document d'actualisation (le « Document d'Actualisation ») et du document de référence (le « Document de Référence ») qu'il actualise sont disponibles, sans frais, au siège social : 9, rue de Téhéran - 75008 Paris, sur le site Internet de la Société (<http://www.ltdn.com>) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org.

TABLE DES MATIERES

Remarque liminaire	2
1. PERSONNES RESPONSABLES	3
1.1 Personne responsable	3
1.2 Attestation du responsable du Document d'Actualisation.....	3
1.3 Calendrier de l'information financière	5
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES.....	5
2.1 Commissaires aux comptes titulaires	5
2.2 Commissaires aux comptes suppléants	6
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES.....	6
4. FACTEURS DE RISQUE	8
4.1 Risques de taux.....	8
4.2 Risque de liquidité ; sûretés d'emprunt	8
5. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES	13
6. ORGANIGRAMME	14
6.1 Cessions et acquisitions récentes	14
6.2 Stratégie	14
7. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	14
7.1 Situation financière	14
7.2 Hors-bilan.....	16
8. TRESORERIE ET CAPITAUX	17
8.1 Informations sur les capitaux propres du Groupe.....	17
8.2 Flux de trésorerie du Groupe	17
9. INFORMATION SUR LES TENDANCES.....	17
10. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE.....	19
11. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	20
12. ELEMENTS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 AVRIL 2008	20
12.1 Rapport semestriel d'activité (du 1 ^{er} novembre 2007 au 30 avril 2008).....	20
12.2 Comptes au 30 avril 2008.....	25
12.3 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle (période du 1 ^{er} novembre 2007 au 30 avril 2008)	44
12.4 Note sur l'activité	46
13. EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE	47
14. INFORMATIONS PUBLIEES OU RENDUES PUBLIQUES DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	48
14.1 Publications au BALO	48
14.2 Communiqués de presse.....	49
TABLE DE CONCORDANCE	50

Remarque liminaire

Les documents présentés ci-après font référence au terme « Groupe », c'est-à-dire à « Société Française de Casinos », (SFC en abrégé), et à l'ensemble des sociétés qu'elle contrôle.

En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004, les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent document de référence :

- les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2005 et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2005 qui figurent dans le document de référence déposé par la Société auprès de l'Autorité des marchés financiers le 2 août 2006 sous le numéro D. 06-738 en pages 44 et suivantes, et.
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2006 et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2006 qui figurent dans le document de référence déposé par la Société auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 mai 2007 sous le numéro D. 07-466 en pages 84 et suivantes ;
- les comptes pro forma au 31 octobre 2005 et 31 octobre 2006 et le rapport des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes pro forma qui figurent dans l'Actualisation du document de référence déposée par la Société auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 octobre 2007 sous le numéro D. 07-466-A01 en pages 24 et suivantes ;
- les comptes consolidés semestriels au 30 avril 2007 et le rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information semestrielle (du 1^{er} novembre 2006 au 30 avril 2007) qui figurent dans l'Actualisation du document de référence déposée par la Société auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 octobre 2007 sous le numéro D. 07-466-A01 en pages 31 et suivantes ;
- le paragraphe 9 « Examen de la situation financière et du résultat » qui figure dans le document de référence déposé par la Société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mai 2007 sous le numéro D. 07-466 en pages 56 et suivantes ;
- le Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 29 juin 2006 qui figure dans le document de référence déposé par la Société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 août 2006 sous le numéro D. 06-738 en pages 56 et suivantes.

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Personne responsable

Monsieur Patrick CUITOT, Directeur Général de la Société Française de Casinos, S.A.

1.2 Attestation du responsable du Document d'Actualisation

Mesdames, Messieurs,

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Les informations financières semestrielles présentées dans cette actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 44, qui contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 16) Impôt sur les sociétés » exposant les modalités de calcul de l'impôt pour la période ».

Les informations financières historiques sociales au 31 décembre 2005, présentées dans le Document de Référence déposé auprès de l'AMF le 2 août 2006 sous le numéro D06-0738 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 69 dudit Document de Référence, qui contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et sur la base des éléments énoncés dans la note 2 de l'annexe « Immobilisations incorporelles et corporelles », nous attirons votre attention sur le changement des durées d'amortissement qui induit une diminution des dotations aux amortissements de 91,5 K€ sur l'exercice 2005 ».

Les informations financières historiques sociales et consolidées au 31 octobre 2006 présentées dans le Document de Référence déposé auprès de l'AMF le 15 mai 2007 sous le numéro D07-466 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 149 et 151 du Document de Référence qui contiennent les observations suivantes :

- *« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 12 de l'annexe relative aux « Emprunts auprès des établissements de crédit et endettement financier net » exposant les modalités de remboursement de la dette vis à vis du Groupe Partouche et sur l'impact éventuel du non respect de l'échéance du 15 avril 2007 sur les résultats futurs du Groupe LA TETE DANS LES NUAGES » ;*
- *« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe, relative aux faits majeurs survenus au cours de l'exercice, exposant les modalités de remboursement de la dette vis-à-vis du Groupe Partouche et sur l'impact éventuel de non respect de l'échéance du 15 avril 2007 sur les résultats futurs du Groupe LA TETE DANS LES NUAGES ».*

Les comptes pro forma au 31 octobre 2005 et 31 octobre 2006 présentés dans l'Actualisation du Document de Référence déposée par la Société auprès de l'AMF le 11 octobre 2007 sous le numéro D. 07-466-A01 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 30 de l'Actualisation.

Les comptes consolidés semestriels au 30 avril 2007 présentés dans l'Actualisation du Document de Référence déposée par la Société auprès de l'AMF le 11 octobre 2007 sous le numéro D. 07-466-A01 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 49 de l'Actualisation qui contiennent les observations suivantes :

- *« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « V - A. Faits caractéristiques de la période » exposant les cessions d'actifs immobiliers intervenues sur la période » ;*
- *« Nous attirons également votre attention sur la note « 8 – Emprunts auprès des établissements de crédit et endettement financier net » qui expose les modalités de règlement de l'échéance de la dette au Groupe Partouche et les conséquences d'un éventuel non respect du nouveau délai de règlement ».*

Les informations financières historiques sociales et consolidées au 31 octobre 2007 présentées dans le Document de Référence déposé auprès de l'AMF le 11 août 2008 sous le numéro D08-0593 présentées dans le document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 126 à 129, qui contiennent chacun l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note E-1-3 de l'annexe relative au rééchelonnement de la dette Partouche intervenue au terme d'un accord signé avec le Groupe Partouche en avril 2008 .»

Patrick CUITOT
Directeur Général

1.3 Calendrier de l'information financière

Depuis le 30 avril 2008, l'information financière publiée par la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS a été la suivante :

Nature des informations	Date	Supports
Chiffre d'affaires 2 ^{ème} trimestre 2007/2008	16/06/08	BALO
Comptes annuels au 31/10/07	16/06/08	BALO
Avis de réunion et de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 31 juillet 2008	25/06/08	BALO
Avis de mise à disposition des actionnaires des documents pour l'Assemblée Générale	11/07/08	Communiqué de presse
Avis de convocation modificatif	16/07/08	BALO
Résultats consolidés 2006-2007 - Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2007-2008	21/07/08	Communiqué de presse
Avis d'approbation des comptes, rapports des Commissaires aux Comptes et nombres de droits de vote	08/08/08	BALO
Avis de mise en ligne du Document de Référence	12/08/08	Communiqué de presse
Chiffre d'affaires 3 ^{ème} trimestre 2007/2008	12/09/08	BALO
Avis de réunion et de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 15 décembre 2008	10/11/08	BALO
Mise en ligne du Rapport financier semestriel	14/11/08	Communiqué de presse
Avis de report de l'Assemblée Générale Mixte au 6 janvier 2009 et avis rectificatif	05/12/08	BALO
Avis de report de l'Assemblée Générale Mixte au 30 janvier 2009	29/12/08	Communiqué de presse
Avis de report de l'Assemblée Générale Mixte au 30 janvier 2009 et avis rectificatif	31/12/08	BALO
Avis de modification de l'ordre du jour et du projet de texte des résolutions soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 30 janvier 2009	12/01/09	Communiqué de presse
Avis modificatif de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 30 janvier 2009	14/01/09	BALO

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1 Commissaires aux comptes titulaires

Société SYNERGIE AUDIT

22, boulevard de Stalingrad - 92320 Châtillon

Représentée par Monsieur Laurent MICHOT

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles

Date de nomination : 30 avril 2007

Date d'expiration du mandat en cours : assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2012

Société FIDEURAF (Membre du réseau FIDUCIAL)

41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 LA DEFENSE cedex

Représentée par Monsieur Jean-Pierre BOUTARD

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles

Date de nomination : 29 juin 2006

Date d'expiration du mandat en cours : assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2011

2.2 Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Jean PETIT

1, rue de Cossigny - 77173 CHEVRY-COSSIGNY

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Date de nomination : 30 avril 2007

Date d'expiration du mandat en cours: assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2012

Monsieur Patrick GRIMAUD

22, boulevard de la Bastille - 75012 Paris

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Date de nomination : 29 juin 2006

Date d'expiration du mandat en cours : assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2011

3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Les informations financières du présent Chapitre doivent être lues en parallèle et appréciées dans leur totalité avec les comptes et notes annexes figurant au Chapitre 14 « Eléments Financiers semestriels au 30 avril 2008 ».

Extraits du compte de résultat semestriel consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/08 (6 mois)	31/10/07 (12 mois)	30/04/07 (6 mois)	31/10/06 ⁽¹⁾ IFRS	31/10/06 ⁽²⁾ Pro-forma
Produits des activités ordinaires ⁽³⁾	7.404	17.798	7.833	10.380	16.455
Résultat opérationnel courant	(1.126)	69	(555)	438	520
Résultat opérationnel	(415)	247	(491)	506	549
Résultat avant impôts	(1.058)	(1.017)	(1.074)	(143)	(561)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1.040)	(943)	(893)	939	(986)
Résultat net part du Groupe	(1.026)	(705)	(586)	759	(764)

(1) Exercice de 10 mois du 1^{er} janvier au 31 octobre (6 mois d'exploitation des activités casinotières, thermales et hôtelières et 10 mois d'exploitation de l'activité de centres de jeux).

(2) Présentation du compte de résultat comme si l'acquisition par la Société, de 55,56% du capital de la SHC avait eu lieu de manière rétroactive au 31 octobre 2005 (et non au 26 avril 2006) et représentant 12 mois d'exploitation des activités casinotières, thermales, hôtelières et de centres de jeux. Ces données sont extraites de l'Actualisation du Document de Référence déposée le 11 octobre 2007 sous le numéro D.07-0466-A01.

(3) Le produit des activités ordinaires inclut le chiffre d'affaires égal à 7.361 K€ au 30/04/08, de 17.439 K€ au 31/10/07, de 7.586 K€ au 30/04/07, de 10.284 K€ au 31/10/06 et de 16.275 K€ au 31/10/06 pro forma, et les autres produits opérationnels. Le chiffre d'affaires est égal à la somme des produits des jeux virtuels (jeux vidéos), du produit net des jeux pour l'activité casinos, des droits d'entrée jeux, des produits de la restauration et de l'hôtellerie et des autres revenus. Le produit net des jeux est défini comme le produit brut des jeux (défini comme le volume d'affaire des jeux hors droit d'entrée et recettes diverses (vestiaires, etc.), c'est-à-dire les mises des joueurs) diminué des prélèvements de l'Etat et de la commune d'exploitation sur les recettes de jeux et diminué de la CRDS et de la CSG ainsi que des sommes redistribuées aux joueurs.

Extraits du bilan semestriel consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/08 (6 mois)	31/10/07 (12 mois)	30/04/07 (6 mois)	31/10/06⁽¹⁾ IFRS	31/10/06⁽²⁾ Pro-forma
Actifs courants	7.313	7.812	7.580	8.864	8.807
Actifs non courants	49.395	49.111	48.229	53.255	53.236
<i>dont écarts d'acquisition</i>	10.192	10.193	8.980	8.295	8.276
<i>dont immobilisations incorporelles nettes</i>	31.048	31.037	31.044	31.045	31.045
<i>dont immobilisations corporelles nettes</i>	7.143	6.824	6.794	12.622	12.622
Total de l'actif	56.707	56.923	55.809	62.119	62.043
Capitaux propres	17.687	18.738	18.074	18.893	18.421
Passifs courants	25.980	24.838	24.260	27.694	28.090
Passifs non courants	13.040	13.347	13.475	15.532	15.532
Total du passif	56.707	56.923	55.809	62.119	62.043

- (1) Exercice de 10 mois du 1^{er} janvier au 31 octobre (6 mois d'exploitation des activités casinotières, thermales et hôtelières et 10 mois d'exploitation de l'activité de centres de jeux).
- (2) Présentation du bilan comme si l'acquisition par la Société, de 55,56% du capital de la SHC avait eu lieu de manière rétroactive au 31 octobre 2005 (et non au 26 avril 2006) et représentant 12 mois d'exploitation des activités casinotières, thermales, hôtelières et de centres de jeux. Ces données sont extraites de l'Actualisation du Document de Référence déposée le 11 octobre 2007 sous le numéro D.07-0466-A01.

Les principales variations, par rapport au 1^{er} semestre 2007, concernent les écarts d'acquisition présents dans les actifs non courants pour un montant de 10.193 K€ ainsi que les capitaux sociaux et réserves consolidées présents dans les capitaux propres pour un montant total de 17.823 K€. Ils correspondent à l'apport en nature, à la SFC, du solde de 44,44% des titres de la SOCIETE HOLDING DE CASINOS, par la Société FRAMELIRIS.

Les passifs courants comprennent également :

- la dette à l'égard de Groupe Partouche pour un montant de 10.607 K€, au 30 avril 2007, et qui a été ramenée à 4.400 K€ au 30 avril 2008, compte tenu des remboursements effectués et de l'accord conclu avec ce créancier homologué par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Paris en date du 6 mai 2008,
- la dette à l'égard des créanciers obligataires à hauteur de 5.422 K€.

4. FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations figurant dans le Document de Référence, y compris les facteurs de risque décrit à son Chapitre 4, et le présent Document d'Actualisation. Ces risques sont, à la date de dépôt du Document de Référence et du présent Document d'Actualisation, ceux dont le Groupe estime que la réalisation pourrait avoir un impact défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

La Société a procédé, à la date du dépôt du présent Document d'Actualisation, à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

4.1 Risques de taux

Le paragraphe 4.4.1 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

Au 30 avril 2008, l'endettement brut du Groupe s'élevait à 20.695 K€, dont 9.969 K€ à taux variable, y compris les prêts d'actionnaires.

Le tableau ci-dessous présente, au 30 avril 2008, l'échéance des actifs et dettes financiers du Groupe.

<i>En milliers d'euros</i>	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Passif financier	16.924 ¹	3.771	-	20.695 ²
Actif financier (disponibilités)	1.016	-	-	1.016
Position nette (actif - passif) avant gestion	-15.908	-3.771	-	-19.680
Hors bilan	-	-	-	-
Position nette (actif - passif) après gestion	-15.909	-3.771	-	-19.680

¹ Dont 7.994 K€ au titre d'avances d'actionnaires et de leurs sociétés apparentées.

² Dont 4.014 K€ de dettes sur acquisitions d'immobilisations (au titre du contrat d'acquisition des actions de SFC conclu avec le Groupe Partouche).

Une variation à la hausse de 1% des taux applicables à la part du montant net de l'endettement financier du Groupe soumis à taux variable, soit 9.969 K€, aurait un impact sur le résultat financier consolidé du Groupe de 99,69 K€.

Cet impact est marginal par rapport à la taille de la société et ne constitue pas un facteur de risque majeur susceptible d'être signalé.

Le Groupe ne pratique pas d'opérations de couverture du risque de taux.

4.2 Risque de liquidité ; sûretés d'emprunt

Les paragraphes 4.4.4 et 4.4.5 du Document de Référence sont actualisés des données suivantes :

La SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS a procédé à compter du 13 juillet 2007 à l'émission, sans appel public à l'épargne, d'un emprunt obligataire d'un montant de 5.062,5 K€ composé de 125 obligations de 40.500 € de valeur nominale chacune, portant intérêt au taux de 9% l'an, remboursable en principal et intérêts à échéance maximale de six ou, à l'option de la Société, douze mois à la seule option de la Société.

Les obligations ont été souscrites par les souscripteurs suivants :

- ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR pour un montant de 2.470.500 €, soit 61 obligations ;
- PLANET MOD pour un montant de 2.025.000 €, soit 50 obligations ;
- MERY SANSON NP/USUF pour un montant de 202.500 €, soit 5 obligations ;
- INVEST SECURITIES CORPORATE pour un montant de 202.500 €, soit 5 obligations ;
- Monsieur Alexandre SANSON, pour un montant de 121.500 €, soit 3 obligations et
- Monsieur Robert LABATI pour un montant de 40.500 € représentant 1 obligation.

Le contrat de souscription à cet emprunt obligataire contient des clauses usuelles restreignant la liberté de la Société sur les actions données en nantissement, à savoir :

- la Société s'engage à exercer ses droits sur les actions de SOCIETE HOLDING DE CASINOS qu'il détient de manière à en préserver la valeur financière.
- la Société s'engage à ne pas céder les actions de SOCIETE HOLDING DE CASINOS à un tiers sans avoir obtenu l'autorisation préalable du Souscripteur et à ne constituer aucune sûreté sur les actions de SOCIETE HOLDING DE CASINOS autre que celle présente au contrat.
- la Société ne pourra procéder à aucun acte d'administration ou de gestion sur les actions de SOCIETE HOLDING DE CASINOS sans avoir obtenu le consentement préalable du Souscripteur.
- la Société ne pourra en aucun cas substituer un tiers pour l'exécution de ses obligations au titre du contrat de souscription.

Ce contrat de souscription ne contient pas de clause d'exigibilité fondée sur le respect de ratios financiers.

L'emprunt, initialement conclu pour une durée de 6 mois, a été renouvelé, comme le permet le contrat, pour une nouvelle durée de 6 mois, par décision du Conseil d'Administration en date du 24 janvier 2008.

Ce placement privé, réalisé en Juillet 2007 est arrivé à échéance en Juillet 2008.

L'Assemblée Générale des obligataires, au cours d'une réunion en date du 17 juin 2008 a accepté, à l'unanimité :

- de souscrire à une augmentation de capital de la SFC, par compensation avec tout ou partie de leur créance obligataire,
- de reporter la date d'échéance du remboursement de l'emprunt obligataire, à la date de souscription à l'augmentation de capital pour les obligataires souhaitant y souscrire, et au 31 décembre 2008 pour les autres, la Société s'engageant à renoncer au bénéfice du terme pour les obligataires souscrivant à cette augmentation de capital.

A ce jour, la Société ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR et Monsieur Robert LABATI ont accepté de souscrire à une augmentation de capital qui serait décidée par la Société par compensation avec leur créance obligataire (en capital et intérêts), soit, au 31 décembre 2008 un montant de 2.614.917,45 € correspondant à 62 obligations.

Le solde de la dette obligataire restant à rembourser s'élèvera, au 31 décembre 2008, à 2.655.257,67 €, en capital et intérêts.

La Société a réglé le montant des intérêts dus au titre de l'échéance initiale du contrat d'emprunt obligataire, soit 456 K€.

En garantie du remboursement de cet emprunt obligataire, la Société a octroyé aux souscripteurs des obligations un nantissement du compte d'instruments financiers sur lequel sont inscrits la totalité des 320.001 actions que la Société détient dans SOCIETE HOLDING DE CASINOS (SHC).

L'Assemblée Générale des obligataires du 16 septembre 2008 a accepté, compte tenu du projet de transfert universel du patrimoine de SHC à la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS, associée unique de SHC depuis le 25 octobre 2007, ayant pour effet de faire disparaître l'assiette actuelle de cette garantie, l'affectation, à titre de nantissement, la totalité des 39.955 actions de la Société CENTRE D'ANIMATION LE PHCEBUS détenues alors par SHC (et ensuite transférées à SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS) au profit des souscripteurs de l'emprunt obligataire, en lieu et place des actions de la SHC initialement nanties.

L'Assemblée Générale des obligataires du 10 décembre 2008 a accepté, au regard de la situation de la Société, de reporter la date d'échéance du remboursement de l'emprunt obligataire, au 31 décembre 2009

En contrepartie, la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS s'est engagée à :

- payer, tous les 6 mois, les intérêts échus de l'emprunt obligataire, compte tenu, le cas échéant, des remboursements partiels du capital qui auront pu être effectués ;
- rembourser, au plus tard le 31 janvier 2009, 20% du capital de l'emprunt à chaque obligataire, soit un montant total de 510.300 Euros à répartir au prorata de la somme prêtée par chaque obligataire.

En garantie du remboursement de cette quote-part de l'emprunt obligataire, la Société FRAMELIRIS s'est, quant à elle, engagée irrévocablement à consentir, une hypothèque conventionnelle sur un immeuble dont elle est propriétaire au bénéfice des créanciers obligataires.

Pour faire face aux autres besoins de financement de ses activités, le Groupe fait appel principalement à des emprunts bancaires (à hauteur de 2.691 K€) et obligataire (à hauteur de 5.063 K€) et à des avances consenties par ses actionnaires et leurs sociétés apparentées (à hauteur de 8.214 K€) au 31 octobre 2008.

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit au 31 octobre 2008.

Les emprunts souscrits par le Groupe contiennent des clauses usuelles restreignant la liberté opérationnelle du Groupe, en particulier sa capacité à consentir des sûretés, à contracter ou consentir des emprunts, à accorder des garanties ou à réaliser des opérations d'acquisition ou de cession. En outre ces emprunts prévoient des clauses d'exigibilité usuelles, notamment en cas de survenance de certains événements tels par exemple en cas de liquidation judiciaire ou de plan de cession dans le cadre d'une procédure collective ou en cas de non paiement à son échéance d'une somme due au titre d'un contrat de prêt. Ces contrats d'emprunts ne contiennent pas de clause d'exigibilité fondée sur le respect de ratios financiers.

En garantie de ses emprunts bancaires, au 31 octobre 2008 le Groupe avait accordé les hypothèques et sûretés suivantes :

- une hypothèque sur l'ensemble immobilier dans lequel est exploité le casino de Châtel-Guyon ;
- un privilège de prêteur de deniers sur l'ensemble immobilier dans lequel est exploité le casino de Châtel-Guyon ;
- un nantissement sur les fonds de commerce du casino de Gruissan et du casino de Port la Nouvelle ;
- des nantissements sur compte d'instruments financiers sur la totalité des titres de la société exploitant le casino de Gruissan, et sur la totalité des titres de la société exploitant le casino de Port la Nouvelle ;
- des cautions solidaires.

La Société ne dispose pas de lignes de crédit autorisées.

La Société est actuellement en cours de négociation avec plusieurs établissements auprès desquels elle a déposé des dossiers de demande de financement afin d'envisager un refinancement et une restructuration du solde de sa dette, notamment à l'égard de Groupe Partouche et des obligataires. Ces financements pourraient lui être accordés, le cas échéant, sous condition suspensive de réalisation des opérations d'augmentation de capital envisagées.

Afin de restructurer sa dette, la Société envisage de réaliser des opérations d'augmentation de capital dont l'une serait réservée à ses deux principaux actionnaires, FRAMELIRIS et VERNEUIL PARTICIPATIONS et souscrite par compensation de créance, et l'autre, à un prix inférieur, serait réservée aux deux obligataires ayant accepté de convertir leur créance. Les deux opérations seraient réalisées à des montants qui seraient supérieurs au cours de bourse actuel.

L'Assemblée Générale Extraordinaire entérinant ces opérations doit se tenir le 30 janvier 2009.

Au 31 octobre 2008, l'endettement financier net consolidé s'élève à 19.676 K€ et les capitaux propres consolidés part du Groupe s'élèvent à 18.168 K€.

Analyse de l'endettement financier net En € (non audités)	Au 31.10.08	Moins d'1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à un an	De 1 à 5 ans
A. Trésorerie	1.630.797				
B. Equivalents de trésorerie (détail)	=				
C. Titres de placement	=				
D. Liquidités (A)+(B)+(C)	1.630.797				
E. Créances financières à court terme	=				
F. Dettes bancaires à court terme	303.777	303.777	=	=	=
G. Part à moins d'1 an des dettes à moyen et long termes	958.857	19.995	190.277	748.585	=
H. Autres dettes financières à court terme	18.311.873	=	=	12.573.991	5.737.882
I. Dettes financières courantes à court terme (F)+(G)+(H)	19.574.507	323.772	190.277	13.322.576	5.737.882
J. Endettement financier net à court terme (I)-(E)-(D) (1)	17.943.710				
K. Emprunts bancaires à plus d'un an	1.732.006	=	=	=	1.732.006
L. Obligations émises	=	=	=	=	=
M. Autres emprunts à plus d'1 an	=	=	=	=	=
N. Endettement financier net à moyen et long termes (K)+(L)+(M)	1.732.006	=	=	=	1.732.006
O. Endettement financier net (J)+(N) (1)	19.675.716				

(1) Ces lignes ne sont renseignées que globalement, et non par échéance

(2) La dette obligataire a été comptabilisée sur la ligne H « Autres dettes financières à court terme ». Il est précisé que le remboursement de 20% du capital de la dette obligataire prévue à fin janvier 2009, tel qu'évoqué ci-dessus, n'apparaît pas dans le tableau car la décision est postérieure au 31 octobre 2008.

La Société précise que, à la date du présent document, les capitaux propres n'ont pas varié de façon significative depuis le 31 octobre 2008.

La Société ne dispose pas, à la date de dépôt de la présente Actualisation du Document de Référence, d'un fonds de roulement net consolidé suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation des douze prochains mois.

Les deux opérations d'augmentation de capital réservées soumises au vote de l'Assemblée Générale Mixte du 30 janvier 2009, d'un montant total de 2.481.831 € (soit 6.814.908 €, prime d'émission incluse) serviront à la compensation d'une partie des dettes issues des emprunts obligataires dont l'échéance de remboursement, suite à un accord des obligataires du 10 décembre 2008, a été reportée au 31/12/2009, et à la compensation des créances en comptes courants des actionnaires historiques de SFC. La Société améliorera de ce fait sa structure financière mais ne disposera pas à la suite de ces deux augmentations de capital d'un fonds de roulement net suffisant au regard de ses besoins de trésorerie d'exploitation. En cas de réalisation de la présente opération, le montant qui pourrait lui permettre de faire face à ses obligations et ses besoins de trésorerie liés à son activité, au cours des douze prochains mois est estimé à 7,04 M€.

Il est rappelé que SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS doit faire face à plusieurs échéances :

- SFC a procédé à compter du 13 juillet 2007 à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 5.062,5 K€ composé de 125 obligations de 40.500 € de valeur nominale chacune, portant intérêt au taux de 9% l'an. ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR ainsi que Monsieur LABATI, qui possèdent 62 obligations à eux deux, ont accepté de se faire rembourser leurs obligations en actions dans le cadre d'une augmentation de capital qui leur est réservée. Néanmoins, La société s'est engagée au plus tard le 31 janvier 2009 à rembourser 20% du capital de l'emprunt aux autres obligataires, soit un montant total de 510.300€. Le solde, représentant un montant d'environ 2,2M€, devra être remboursé avant le 31/12/2009 ;
- La Société devra rembourser une partie du solde du crédit vendeur au Groupe Partouche avant fin avril 2009, représentant un montant de 2,4M€ ;
- La Société devra également rembourser un emprunt de 2,5M€ qui arrive à échéance en octobre 2009.

Pour remédier à cette situation et disposer de ressources suffisantes dans les douze prochains mois, la Société pourra engager un certain nombre d'opérations :

- Cession du casino d'Agadir d'un montant de 1,7M€. 700 K€ ont été payés à SFC en 2008, 200 K€ le 19 janvier 2009 et le solde du paiement d'un montant de 800 K€ devrait être effectué selon l'échéancier suivant :
 - 200 K€ avant le 30 janvier 2009,
 - 400 K€ avant le 15 février 2009,
 - 200 K€ avant le 28 février 2009 ;
- Financement pour un montant de 4 M€ auprès d'un pool bancaire au cours du mois d'octobre 2009. Ce financement est en cours de négociation et une proposition de ce pool bancaire devrait être présentée à la Société, suite à la réalisation de la présente opération. Dans le calendrier des encaissements et décaissements prévu par SFC, le financement auprès d'un pool bancaire ne devient nécessaire qu'au mois d'octobre 2009 pour faire face notamment au remboursement d'un emprunt bancaire d'un montant de 2,5 M€ et du remboursement du solde de l'emprunt obligataire ;
- Cession des murs du casino Châtel Guyon d'un montant de 2,2M€ (estimation Société) dans le courant du mois d'avril 2009. Le processus de vente n'a pas été amorcé et aucun contact n'a été pris à ce jour.

La réalisation des deux opérations d'augmentation de capital, la cession du Casino d'Agadir et des murs du casino de Châtel Guyon ainsi que l'acceptation du refinancement par le pool bancaire permettra au Groupe de disposer d'un fonds de roulement net consolidé suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation des douze prochains mois.

En cas de non cession des murs du casino de Châtel Guyon et de la non obtention du financement bancaire, ou de la réalisation de ces deux opérations dans des conditions moins favorables que celles envisagées, la Société aurait à faire face à un risque de liquidité.

5. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES

Le paragraphe 5.2.1 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

La Société a poursuivi son développement en ouvrant 3 nouveaux centres à l'enseigne « La Tête dans les Nuages » dans les bowlings d'Orgeval (Avril), de Clermont-Ferrand (Juin) et de Tours (Juillet).

Elle a également procédé à la fermeture du centre exploité à Brest faute d'extension du nombre de centres au sein de franchises Lazer Games et au regard de la situation géographique excentrée dudit centre.

L'ensemble de l'activité de jeux (jeux virtuels et casinos) connaît un resserrement du fait de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, cumulée à la baisse du pouvoir d'achat et de sa médiatisation mais résiste néanmoins mieux que les concurrents du secteur.

Au début du second semestre, le casino de Gruissan a obtenu l'autorisation d'exploiter 10 machines à sous supplémentaires, lesquelles ont été mises en place dès le mois d'août.

Le casino de Châtel Guyon a déposé son dossier en vue d'obtenir le renouvellement de la délégation de service public dont il bénéficie depuis le 22 mai 1998, ainsi que de son autorisation de jeux.

La procédure d'appel d'offre à l'échéance de la délégation de service public dont bénéficie le casino, sera lancée au début de l'année 2009 par la Mairie de Châtel Guyon. Dans l'intervalle, le cahier des charges relatif à ladite délégation de service public a été prorogé pour un délai d'un an par la Mairie.

Le casino de Châtel Guyon déposera dans les prochains jours un dossier de réponse à l'appel public à candidatures lancé par la Mairie de la ville, préalable au lancement de la procédure d'appel d'offre.

En outre, les conditions de marché difficiles conduisent le groupe à mettre en œuvre des actions commerciales importantes afin de renforcer l'attractivité de ses activités dont les résultats conditionneront l'appréciation de ses actifs en fin d'année.

Depuis le dépôt du document de référence, aucun investissement financier significatif n'a fait l'objet d'engagement ferme du Groupe vis-à-vis de tiers.

Les principaux investissements envisagés par le Groupe au cours des exercices à venir en ce qui concerne l'activité de jeux virtuels portent sur l'achat récurrent de nouvelles machines de jeux destinées à maintenir l'attractivité du parc.

6. ORGANIGRAMME

6.1 Cessions et acquisitions récentes

Le paragraphe 7.3 du Document de Référence est actualisé des données suivantes :

En ce qui concerne l'activité de casinos, le Groupe a, le 14 mars 2006, cédé, pour un montant de 750 K€, 16,66% du capital social de la Société du Casino Le Mirage laquelle exploite le casino Le Mirage situé à Agadir au Maroc et a octroyé, à la même date, une promesse de cession du solde du capital et des comptes courants de cette société pour un montant globale de 2.500 milliers d'euros, exerçable, par tranche minimale de 16,66% du capital, pendant une période de 5 ans jusqu'au 13 mars 2011.

Cet acquéreur n'ayant pas respecté l'échéancier de remboursement, la Société a fait jouer la clause résolutoire et cédé, à un nouvel acquéreur, par acte du 15 juillet 2008, sous conditions suspensives, 83,33% des titres composant le capital social de la Société du Casino Le Mirage et du compte courant qu'elle détient dans cette société. Les modalités de règlement de cette cession sont évoquées au paragraphe 4.2 ci-dessus. Elle a octroyé, à la même date, une promesse de cession du solde des titres initialement cédé au premier acquéreur, dès qu'elle en sera devenue propriétaire.

Il n'y a pas eu de cession ou d'acquisition récente depuis le dépôt du document de référence.

6.2 Stratégie

La stratégie de développement du Groupe est inchangée depuis le dépôt du Document de Référence. Elle continue de reposer :

- pour les centres de jeux virtuels, sur la recherche de rentabilités nouvelles pour le centre situé Passage des Princes à Paris, la poursuite de la politique d'accord de partenariat ponctuels et le développement de partenariats avec de grands groupes, ainsi que le renouvellement et la poursuite de la rotation du parc machines chez ses partenaires ; et
- pour les casinos, la mise en place d'une stratégie rigoureuse recentrée sur les métiers du jeu et ses activités périphériques, la mise en place de nouveaux jeux et l'exploitation des opportunités technologiques, telles que l'ouverture au marché et l'attribution prochaine d'autorisations d'exploitation des jeux sur Internet pour laquelle le Groupe envisage de déposer une demande dès promulgation des textes.

7. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

7.1 Situation financière

Les informations fournies dans le Document de Référence sur l'évolution des données financières entre 2006 et 2007 sont complétées comme suit :

- Précisions concernant l'évolution du résultat sur la structure :
Le résultat sur la structure est également impacté par la facturation des prestations de services réalisées par FRAMELIRIS à SOCIETE HOLDING DE CASINOS (400 K€/an) ;
- Précisions concernant l'évolution du résultat net de l'activité Jeux virtuels :
Comme indiqué dans nos comptes consolidés 2006, il a été comptabilisé un impôt différé actif pour 1 100 K€ correspondant à l'activation d'une partie des pertes fiscales reportables de SFC anciennement « Tête dans les Nuages » que celle-ci est à même d'imputer sur les résultats prévisionnels des 5 prochains exercices.
La dégradation du résultat net est amplifiée par le coût de l'endettement (dette à l'égard de Groupe Partouche et emprunt obligataire).
- Précisions concernant la perte opérationnelle et le résultat net de l'activité Thermes :
SFC a acquis 44,44% du capital de Société Holding de Casinos en avril 2006, les Grands Thermes ouvrent à partir de mai. Par conséquent, l'exercice 2006 a enregistré 100% du chiffre d'affaire des Thermes sans avoir à imputer le coût hivernal de la structure (6 mois de charges). Sur 2007, ce coût impacte le résultat opérationnel et donc le résultat net.

Le paragraphe 9.1 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

Les marges opérationnelles et nettes par activité, aux 30 avril 2008, 31 octobre et 30 avril 2007, se présentent comme suit

	JEUX VIRTUELS						CASINOS						THERMES					
	30/04/07	%	31/10/07	%	30/04/08	%	30/04/07	%	31/10/07	%	30/04/08	%	30/04/07	%	31/10/07	%	30/04/08	%
Produit des activités ordinaires	1.769	100	3.753	100	1.748	100	6.021	100	12.360	100	5.655	100	288	100	2.260	100	234	100
Charges opérationnelles	-1.824		-3.518		-1.652		-5.205		-10.691		-5.570		-904		-2.676		-895	
Dont dotations nettes aux amortissements et aux provisions	-169		-312		-111		-620		-1.146		-579		-220		-162		-27	
Marge opérationnelle	-55	3,11	235	6,26	96	5,49	817	13,57	1.669	13,50	85	1,50	-617	214,24	-416	-18,41	-661	282,48
Autres produits et charges opérationnels non courants	18		23		3		46		5		8		-		-		700	
Marge nette	-36	2,04	258	6,87	99	5,66	863	14,33	1 673	13,54	93	1,64	-617	214,24	-416	-18,41	39	16,67

Les principales variations, par rapport au 1^{er} semestre 2007, concernent :

- les « charges de personnel », dont l'augmentation s'explique, d'une part, par l'augmentation de la participation des salariés du casino de Gruissan liée à la plus value réalisée dans le cadre des cessions immobilières des murs du casino et de l'hôtel y rattaché et d'autre part, par la variation de la provision pour indemnité de fin de carrière ajustée suite à la reprise du Groupe et intégrant les nouvelles contributions mises en place par la Loi de financement de la sécurité sociale et, enfin, par l'augmentation annuelle des salaires ;
- les « dépréciations » et « provisions nettes des reprises » liées aux cessions d'actifs, notamment immobilisés,
- ainsi que les « autres charges et produits non courants » dont l'augmentation résulte de la plus value de cession de l'Institut de remise en forme de Châtel Guyon (700 K€) inscrit dans nos livres pour 0€.

Jeux virtuels

Les produits des activités ordinaires enregistrent une légère baisse de 21 K€ entre le premier semestre 2007 et 2008 soit 1,19% principalement liée à des travaux de rénovation sur notre Centre de Belle Epine débutés en mars 2008.

La baisse des charges opérationnelles est principalement expliquée par la baisse des honoraires des experts comptables chargés de la consolidation, conseils et CAC liés à la refonte complète du document de référence, le surcoût de facturation liée à la première consolidation.

Il en résulte une marge opérationnelle en forte amélioration à 96 K€ au 30 avril 2008 contre -55 K€ au 30 avril 2007.

La marge nette suit la même tendance, elle est de 99 K€ au 1^{er} semestre 2008 contre -36 K€ au 1^{er} semestre 2007.

Les casinos

L'activité casino enregistre une baisse de 366 K€ de ses produits des activités ordinaires, soit 6,08% entre le 30 avril 2007 et le 30 avril 2008 notamment liée à l'impact sur cette activité de la mise en place de l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Les charges opérationnelles augmentent de 365 K€, soit 7,02% entre le 30 avril 2007 et le 30 avril 2008. Cette hausse est principalement liée aux charges de personnel compte tenu des raisons évoquées au paragraphe 3 ci-dessus.

Il en résulte une chute de 89,60% de la marge opérationnelle et de 89,23% de la marge nette entre le premier semestre 2007 et le premier semestre 2008.

Les thermes

Le chiffre d'affaires des thermes sur le 1^{er} semestre n'est pas représentatif du chiffre d'affaires annuel, l'ouverture des Grands Thermes débutant début mai.

Le chiffre d'affaire au 30 avril 2008 est de 288 K€ contre 234 K€ au 30 avril 2007 soit une baisse de 18,75%. Les charges de personnel sont également impactées négativement par le nouveau calcul des IFC (indemnités de fin de carrière).

La marge opérationnelle s'établit à -661 K€ au premier semestre 2008 contre -617 au premier semestre 2007 soit une baisse de 6,66%

La marge nette se maintient néanmoins compte tenu de la cession du Centre de remise en forme, dégageant une + value de 700 K€.

7.2 Hors-bilan

Le paragraphe 9.4 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

Les engagements hors-bilan donnés par le Groupe au 30 avril 2008 se répartissent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<u>A moins d'1 an</u>	<u>De 1 à 5 ans</u>	<u>A plus de 5 ans</u>	<u>Total</u>
Nantissement sur fonds de commerce	600	1.350	-	1.950
<i>dont au profit de la Société Générale</i>	600	1.350	-	1.950
Hypothèques et privilège de prêteur de deniers	180	501	174	855
- <i>dont au profit de la Banque populaire du Massif Central</i>	90	253	87	430
- <i>dont au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise</i>	90	248	87	425
Nantissement de comptes d'instruments financiers (y compris nombre d'actions nanties des filiales de la Société et pourcentage de leur capital nanti)	5.136			5.136
- <i>dont au profit de la Société bordelaise du CIC</i>	19		-	19
- <i>dont au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise</i>	54		-	54
- <i>dont au profit des souscripteurs à l'emprunt obligataire</i>	5.063		-	5.063
Caution	0	0	0	0

8. TRESORERIE ET CAPITAUX

Le Chapitre 10 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

8.1 Informations sur les capitaux propres du Groupe

En K€	Groupe 30/04/08 ³ (IFRS)	Groupe 31/10/07 ² (IFRS)	Groupe 31/10/06 ¹ (IFRS)	Société 31/12/05 (tableau de financement social retraité aux normes IFRS) ²
Capitaux à long terme				
Capitaux propres consolidés	17.687	18.738	18.893	2.245
Dettes financière à long terme	2.157	2.575	3.707	-
Capitaux à court terme				
Dettes financières à court terme	18.539	17.757	21.213	2
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1.016	1.931	1.737	427
Endettement financier net	19.680	18.401	23.183	544
Endettement financier net/ fonds propres consolidés	111,3%	98,2%	122,7%	24.23%

(1) Exercice de 10 mois.

(2) Exercice de 12 mois

(3) Comptes semestriels de 6 mois.

8.2 Flux de trésorerie du Groupe

En K€	Groupe 30/04/08 ³ (IFRS)	Groupe 31/10/07 ² (IFRS)	Groupe 31/10/06 ¹ (IFRS)	Société 31/12/05 (tableau de financement social retraité aux normes IFRS) ²
Flux opérationnel	(219)	1.818	588	319
Flux sur investissements	(402)	5.217	339	(326)
Flux de financement	(511)	(6.742)	59	(27)
Variation de la trésorerie	(1.132)	293	987	(35)

(1) Exercice de 10 mois.

(2) Exercice de 12 mois.

(3) Comptes semestriels de 6 mois.

Du fait du changement de périmètre et des éléments évoqués au point précédent, les exercices 2005 et 2006, 2007 ne sont pas comparables.

9. INFORMATION SUR LES TENDANCES

Le paragraphe 12 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

Le 21 juillet 2008, le Groupe SFC a publié le communiqué de presse, relatif aux résultats consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2007 et au chiffre d'affaires du 1^{er} semestre qui comportait un paragraphe « Perspectives » rédigé de la manière suivante :

« La Société Française de Casinos se positionne désormais comme un « pure player » du jeu en France. En 2008, la société a prévu de réaliser une augmentation de capital significative. Celle-ci s'effectuera dans un premier temps par incorporation de compte courant d'actionnaires et de tout ou partie des créances obligataires, ce qui permettra de réduire de plus d'un tiers l'endettement de la Société. La totalité de cette augmentation de capital, d'un montant maximal de 15 M€, se fera ensuite par étapes, en fonction d'une part de l'évolution des marchés financiers et d'autre part du marché des jeux.

Sur l'ensemble de l'exercice 2007/2008, la société devrait afficher une croissance satisfaisante, associée à un retour à l'équilibre. »

A la date de publication du communiqué de presse susvisé, cette tendance avait été formulée compte tenu des éléments du 1^{er} semestre 2008 dont la Société avait connaissance, à savoir :

- le relatif maintien du niveau de chiffre d'affaires de l'entreprise (à savoir 7.352 K€), malgré l'impact de l'interdiction de fumer dans les lieux publics en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008 et le contexte de consommation ralentie,
- la proximité dans le temps de la réalisation d'augmentations de capital envisagées, par le Conseil d'Administration dès le mois de Juin 2008 (il est rappelé que le projet d'augmentation de capital réservée à VERNEUIL PARTICIPATIONS et FRAMELIRIS devait être soumis à l'Assemblée Générale du 31 juillet 2008 et que le principe d'une augmentation de capital réservée aux obligataires a été accepté par l'Assemblée Générale des obligataires du 17 juin 2008), permettant la restructuration de la dette de la Société et le remboursement de l'emprunt obligataire, limitant ainsi le montant des frais financiers,
- la plus-value de 700 K€ correspondant au prix de cession des murs de l'Institut de remise en forme de Châtel Guyon inscrits dans nos livres pour 0 €, cette somme correspondant, à peu de choses près au montant des pertes annuelles d'exploitation générées par l'activité thermique de l'entreprise.

Cependant, aucun des acteurs du marché n'était en mesure de prévoir un tel retournement de situation à compter de la fin du mois de Juillet 2008 ni la chute brutale du chiffre d'affaires de l'activité casinotière sur le dernier trimestre de l'exercice, liée, en grande partie à la flambée du prix du pétrole (l'essentiel de notre clientèle utilisant un véhicule pour se rendre dans nos établissements), à la baisse du pouvoir d'achat et de sa médiatisation.

Par conséquent, il n'est pas aujourd'hui possible d'affirmer qu'un retour à l'équilibre pourra être envisagé pour l'exercice clos le 31 octobre 2008.

Le 12 septembre 2008, la Société a publié son chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre qui se décompose de la manière suivante :

Chiffre d'affaires social 2007-2008 (En €)	01/11/07 au 31/10/08		01/11/06 au 31/10/07	
		En cumulé		En cumulé
Premier trimestre	865 652	865 652	756 192	756 192
Deuxième trimestre	882 811	1 748 463	820 068	1 576 260
Troisième trimestre	864 936	2 613 399	1 135 627	2 711 887

Chiffre d'affaires consolidé 2007-2008 (En €)	01/11/07 au 31/10/08		01/11/06 au 31/10/07	
		En cumulé		En cumulé
Premier trimestre : Jeux Virtuels	734 687	734 687	728 555	728 555
Premier trimestre : Casinos	3 160 765	3 160 765	3 018 166	3 018 166
Premier trimestre : Thermes	115 329	115 329	137 662	137 662
Premier trimestre : Hôtellerie (*)			201 793	201 793
Total Premier trimestre	4 010 781	4 010 781	4 086 176	4 086 176
Deuxième trimestre : Jeux Virtuels	780 282	1 514 969	791 053	1 519 608
Deuxième trimestre : Casinos	2 457 097	5 617 862	2 756 873	5 775 039
Deuxième trimestre : Thermes	104 170	219 499	135 767	273 429
Deuxième trimestre : Hôtellerie (*)			67 373	269 166
Total Deuxième trimestre	3 341 549	7 352 330	3 751 066	7 837 242
Troisième trimestre : Jeux Virtuels	716 414	2 231 383	841 999	2 361 607
Troisième trimestre : Casinos	2 771 850	8 389 712	3 110 560	8 885 599
Troisième trimestre : Thermes	941 153	1 160 652	1 065 956	1 339 385
Troisième trimestre : Hôtellerie (*)				269 166
Total Troisième trimestre	4 429 417	11 781 747	5 018 515	12 855 757

(*) L'activité hôtellerie a été cédée au 20 février 2007.

Par ailleurs, au 31 octobre 2008, le chiffre d'affaires annuel se répartissait comme suit :

	31/10/2008 (12 mois)	31/10/2007 (12 mois)
Chiffre d'affaires	14.059	17.439
<i>dont – jeux virtuels</i>	3.012	3.178
– casinos	11.047	12.018
– thermes		2.243

Il est rappelé que le chiffre d'affaires de l'activité thermale (soit 1.925.402 €), inscrit en « résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession » à la clôture de l'exercice, n'est pas intégré dans le chiffre d'affaires ci-dessus.

10. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

Le paragraphe 14.4 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

Pascal PESSIOT est gérant et le principal associé de Frameliris S.N.C. laquelle est, depuis la réalisation de l'apport en nature à SFC du solde des titres de SHC, devenue actionnaire majoritaire de SFC. Pascal PESSIOT a accordé sa caution personnelle en garantie d'un certain nombre d'engagements du Groupe à hauteur de 457 K€. FRAMELIRIS s'est engagée irrévocablement à consentir, en garantie du remboursement de la quote part de l'emprunt obligataire prévu par l'Assemblée Générale des obligataires du 10 décembre 2008, une hypothèque conventionnelle sur un immeuble lui appartenant, au bénéfice des créanciers obligataires. A la connaissance de la Société, Pascal PESSIOT pourrait se trouver en situation potentielle de conflit d'intérêts relativement à l'exercice de son mandat social au sein de la Société.

Frédéric DOULCET est Président-Directeur Général de Verneuil Participations, S.A., second plus important actionnaire de la Société et Gérant de F.D. CONSEILS ET PARTICIPATIONS (SARL), prêteur de fonds à la Société. Il est également Directeur Général délégué de ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR (SA) principal souscripteur de l'emprunt obligataire émis par la Société.

A la connaissance de la Société, Frédéric DOULCET pourrait se trouver en situation potentielle de conflit d'intérêts relativement à l'exercice de son mandat social au sein de la Société.

François GONTIER du fait de sa participation égalitaire dans le holding de contrôle de Verneuil Participations, S.A. est également actionnaire indirect de la Société. Il est également Président Directeur Général de ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR (SA), principal souscripteur de l'emprunt obligataire émis par la Société.

A la connaissance de la Société, François GONTIER pourrait se trouver en situation potentielle de conflit d'intérêts relativement à l'exercice de son mandat social au sein de la Société.

A la date de dépôt du présent document de référence, il n'existe pas, à la connaissance de la Société, d'autre situation pouvant donner lieu à un conflit d'intérêt entre les devoirs des administrateurs ou du Directeur Général à l'égard de la Société et leurs intérêts privés.

La Société a décidé de proposer, à la prochaine Assemblée Générale, la nomination de deux nouveaux administrateurs indépendants de manière à réduire les risques liés à des situations potentielles de conflit d'intérêts.

11. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le paragraphe 16.1.3 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

Une convention de prestations d'assistance et de conseils a été conclue le 2 mai 2006, entre la SOCIETE HOLDING DE CASINOS, dont le patrimoine a été transféré à la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS, et la Société FRAMELIRIS, dont le capital est majoritairement détenu par Monsieur Pascal PESSIOT qui en est le Gérant et qui est également administrateur et Président du Conseil d'Administration de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS.

Cette convention a pour objet de confier une mission de conseil, d'assistance et de gestion dans la conception d'opérations, la réalisation d'investissements et de désinvestissements. En contrepartie, le prestataire perçoit la somme forfaitaire annuelle de 400.000 € H.T. à titre d'honoraires.

Il est prévu le versement d'honoraires complémentaires dans le cas où l'EBITDA annuel de SOCIETE HOLDING DE CASINOS serait supérieur à 4 M€. Le montant de ces honoraires supplémentaires est fixé à 50.000 € H.T. pour chaque million d'EBITDA réalisé au dessus de 4M€ par an.

A l'exception de ce qui est mentionné ci-dessus, il n'existe pas de contrats de services liant les membres du Conseil d'Administration à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat.

12. ELEMENTS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 AVRIL 2008

12.1 Rapport semestriel d'activité (du 1^{er} novembre 2007 au 30 avril 2008)

RESULTATS

Activité et résultats consolidés - présentation IFRS (en milliers d'euros)

	30/04/2008 (6 mois)	31/10/2007 (12 mois)	30/04/2007 (6 mois)
Chiffre d'affaires	7.361	17.439	7.586
<i>dont - jeux virtuels</i>	1.515	3.178	1.524
- casinos	5.618	12.018	5.782
- thermes	228	2.243	280
Résultat opérationnel courant	(1.126)	69	(555)
Résultat opérationnel	(415)	247	(491)
Résultat net part du Groupe	(1.026)	(705)	(586)
Résultat net de base par action (en €)	(0,38)	(0,64)	(0,54)

Les états financiers consolidés semestriels au 30 avril 2008 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires ». S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2007, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2008 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2007.

L'analyse sectorielle du compte de résultat, présentée en information comparative, est différente de celle figurant dans les états financiers annuels de 2007 publiés, par suite d'une analyse différente de la segmentation entre l'activité des jeux virtuels et la structure. Conformément aux dispositions de la norme IAS 1, ces changements de présentation ont été appliqués à l'ensemble des périodes présentées. La note 15 précise les retraitements opérés.

Les normes suivantes, déjà adoptées ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas été appliquées par anticipation :

Au titre des nouvelles normes :

- IFRS 7 : informations à fournir sur les instruments financiers

Au titre des amendements de normes existantes :

- IAS 1 : présentation des états financiers : amendements relatifs aux informations sur le capital (résultant d'IFRS 7)

Au titre des interprétations :

- IFRIC 7 : modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 39 pour des environnements économiques en hyper inflation
- IFRIC 11 : transaction groupe et stocks options
- IFRIC 12 : sur les concessions
- IFRIC 13 : sur les programmes de fidélisation client
- IFRIC 14 : limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction

Activité et résultats de SFC - société mère (en milliers d'euros)

Au cours du premier semestre 2007-2008, SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS société-mère a réalisé un chiffre d'affaires de 1.748,46 K€, soit une quasi stabilité par rapport au premier semestre 2006-2007.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Le chiffre d'affaires de l'activité jeux virtuels reste stable par rapport au 1^{er} semestre 2006-2007.

Depuis le 1^{er} novembre 2007, S.F.C. a poursuivi sa politique de développement des Centres à l'enseigne « La Tête dans les Nuages » et de consolidation des accords existants.

Ainsi, des négociations sont en cours avec un important professionnel du bowling dont les établissements sont situés dans le sud du pays.

Par ailleurs, S.F.C. a :

- signé un contrat cadre avec la Société Bowl Center, détenant les bowlings d'Echirolles et de Nantes Saint-Herblain.

Cet accord permet de reconduire le partenariat existant au sein de ces 2 bowlings jusqu'en 2014 et encadre également les relations entre les parties pour les prochaines implantations de Centres au sein des bowlings du Groupe Bowl Center, et notamment les bowlings d'Orgeval et de Tours, ouverts respectivement en Avril et en Juillet 2008 ;

- débuté un partenariat avec le Village de Noël Gulliver qui sera reconduit l'année prochaine ;
- confié à un prestataire extérieur la prospection de lieu d'accueil et de clients, notamment sur le territoire du Benelux, où 2 Centres sont déjà exploités en partenariat.

Concernant plus particulièrement le Centre de Passage des Princes exploité en propre par la Société, le Directeur Général précise que l'espace anciennement exploité par une enseigne « Mac Donald's » doit, à terme, devenir une zone de restauration rapide automatique.

GRUPE SOCIETE HOLDING DE CASINOS

Il est rappelé que les résultats de la SFC sont mécaniquement déficitaires au 1er semestre de chaque exercice.

En effet, tout comme l'activité thermale, le pôle casinos est soumis à un effet de saisonnalité. Il connaît une période estivale de plus forte activité dans la mesure où les casinos sont situés dans des zones touristiques.

Ainsi, le pôle casinos a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 5,6 M€, globalement moins impacté que les autres acteurs du secteur par l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer, compte tenu, notamment, de la mise en place de cabines spécifiques pour les fumeurs.

Le 31 octobre 2007, une nouvelle promesse, sous conditions suspensives a été signée, portant sur l'acquisition du casino de Brides-les-Bains. Malgré plusieurs reports consentis par les vendeurs, en raison du manque de visibilité le conseil d'administration a décidé de suspendre le processus d'acquisition dans l'attente d'un accord sur le mode de règlement du solde dû à Groupe Partouche.

L'activité thermale a enregistré, quant à elle, un chiffre d'affaires de 0,2 M€ au 1^{er} semestre, correspondant à la partie « Remise en Forme », les thermes conventionnés (médicaux) étant traditionnellement fermés à cette période.

La société d'exploitation des thermes de Châtelguyon (SEMCG) a obtenu, le 24 janvier 2008, l'autorisation d'exploiter les eaux thermales. Le dossier rhumatologie reste à l'étude dans les différents services administratifs concernés mais devrait recevoir une réponse définitive dans le cours de l'exercice 2007-2008.

Le rééchelonnement de la dette Partouche est intervenu aux termes d'un accord signé en avril 2008, moyennant une somme globale forfaitaire de 6,4 millions d'euros payés à hauteur de 2 millions d'euros le 17 avril 2008, le solde étant exigible les 30 avril 2009 et 2010 pour respectivement 2,4 et 2 millions d'euros. Cet accord a été homologué, à la demande des parties, par décision judiciaire en date du 6 mai 2008.

Le Groupe a procédé à une nouvelle cession d'actifs non stratégiques, à savoir l'ensemble immobilier du centre de remise en forme de Châtelguyon pour un prix de 700 K€.

EVOLUTION DU SECOND SEMESTRE

La Société a poursuivi son développement en ouvrant 3 nouveaux centres à l'enseigne « La Tête dans les Nuages » dans les bowlings d'Orgeval (Avril), de Clermont-Ferrand (Juin) et de Tours (Juillet).

Elle a également procédé à la fermeture du centre exploité à Brest faute d'extension du nombre de centres au sein de franchises Lazer Games et au regard de la situation géographique excentrée dudit centre.

L'ensemble de l'activité de jeux (jeux virtuels et casinos) connaît un resserrement du fait de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, cumulée à la baisse du pouvoir d'achat et de sa médiatisation mais résiste néanmoins mieux que les concurrents du secteur.

Au début du second semestre, le casino de Gruissan a obtenu l'autorisation d'exploiter 10 machines à sous supplémentaires, lesquelles ont été mises en place dès le mois d'août.

Le casino de Châtel Guyon a déposé son dossier en vue d'obtenir le renouvellement de la délégation de service public dont il bénéficie depuis le 22 mai 1998, ainsi que de son autorisation de jeux.

En outre, les conditions de marché difficiles conduisent le groupe à mettre en œuvre des actions commerciales importantes afin de renforcer l'attractivité de ses activités dont les résultats conditionneront l'appréciation de ses actifs en fin d'année.

Restructuration de la dette

Le règlement de la dette à l'égard de Groupe Partouche a été rééchelonné jusqu'au 30 avril 2010.

Le placement privé d'un emprunt obligataire classique pour un montant total de 5.062.500 Euros, réalisé en Juillet 2007 est arrivé à échéance en Juillet 2008.

L'Assemblée Générale des obligataires, au cours d'une réunion en date du 17 juin 2008 a accepté, à l'unanimité :

- de souscrire à une augmentation de capital de la SFC qui pourrait leur être réservée, par compensation avec tout ou partie de leur créance obligataire,
- de reporter la date d'échéance du remboursement de l'emprunt obligataire, à la date de souscription à l'augmentation de capital pour les obligataires souhaitant y souscrire, et au 31 décembre 2008 pour les autres.

La Société a réglé le montant des intérêts dus au titre de l'échéance initiale du contrat d'emprunt obligataire, soit 456 K€.

Afin de restructurer sa dette, la Société envisage de réaliser des opérations d'augmentation de capital dont l'une serait réservée à ses deux principaux actionnaires, FRAMELIRIS et VERNEUIL PARTICIPATIONS et souscrite par compensation de créance, et l'autre serait ouverte au public.

L'Assemblée Générale Extraordinaire entérinant ces opérations doit se tenir courant décembre 2008.

TENDANCES ET PERSPECTIVES

Les objectifs du Groupe restent principalement la poursuite du développement de l'activité par la conclusion d'accords de partenariat avec des acteurs du loisir (bowlings, parcs d'attractions, villages de vacances, etc...) ainsi que de l'optimisation des ressources et de l'évolution du chiffre d'affaires afin de maintenir la rentabilité du Centre de Passage des Princes, exploité en propre.

Nous considérons que la principale perspective d'avenir du Groupe S.F.C. dans les jeux d'argent réside dans l'ouverture au marché et l'attribution prochaine d'une autorisation d'exploitation des jeux sur internet.

Il s'agit là d'un tournant dans l'évolution du métier et du Groupe, comme ce fut le cas lors de l'autorisation d'exploiter les machines à sous dans les casinos

A ce sujet, la réglementation relative aux jeux et paris en ligne en France est en cours d'évolution et le Groupe envisage de déposer une demande d'autorisation dès que les textes seront promulgués.

Les négociations sont toujours en cours avec la Mairie de Châtel-Guyon pour permettre au Groupe S.F.C. de se désengager de l'activité thermale, dont le chiffre d'affaires ne cesse de décroître depuis plusieurs années, ce qui devrait assurer un assainissement des comptes du Groupe.

REPARTITION DU CAPITAL AU 30 AVRIL 2008

Au 30 avril 2008, à la connaissance de la Société, la répartition du capital était la suivante :

<i>(en K€)</i>	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
FRAMELIRIS	1 624 203	60,06	48,61
VERNEUIL PARTICIPATIONS	637 214	23,56	38,14
Ensemble des autres actionnaires nominatifs	35 693	1,32	1,07
Jean Paul APPERT	155 233	5,74	4,64
Public	251 823	9,32	7,54
TOTAL	2 704 166	100,00%	100,00%

La répartition du capital de la Société n'a pas connu d'évolution notable depuis le 31 octobre 2007.

PARTIES LIEES

Par rapport au 31 octobre 2007, il a été enregistré une évolution du montant des transactions avec les parties liées compte tenu d'un prêt de 2.500 K€ consenti par la Société F.D. CONSEILS ET PARTICIPATIONS à SFC en date du 16 avril 2008 et dont la somme de 2.000 K€ a été mise à la disposition de SFC à compter du 16 avril 2008, le solde ayant été, quant à lui, mis à la disposition de SFC postérieurement à la date semestrielle de clôture.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

A l'exception du report d'échéance de la dette de la Société à l'égard des obligataires, aucune évolution significative n'a été enregistrée par rapport aux risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion du Groupe pour l'exercice clos le 31 octobre 2007 (« 4.4. Risques de marché », pages 22 et suivantes du rapport annuel 2007 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 août 2008).

12.2 Comptes au 30 avril 2008

I - BILANS CONSOLIDÉS

Actif (en euros)	Au 30.04.2008	Notes	Au 31.10.2007	Au 30.04.2007
Ecarts d'acquisition	10 192 568	1	10 192 568	8 979 861
Immobilisations incorporelles	31 047 873	2	31 037 122	31 043 908
Immobilisations corporelles	7 142 827	3	6 824 062	6 793 572
Autres actifs financiers non courants	156 858	4	205 459	311 316
Impôts différés	854 480	5	851 635	1 100 345
Actifs non courants	49 394 605		49 110 845	48 229 002
Actifs non courants et groupe d'actifs à céder	3 788 939	6	3 978 622	3 933 230
Stocks et en-cours	317 550		312 491	281 211
Clients	268 251		352 428	378 977
Autres actifs courants	1 916 734	7	1 232 849	1 131 261
Actif d'impôt exigible	5 600		4 266	9 450
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 015 707	8	1 931 176	1 846 270
Actifs courants	7 312 781		7 811 832	7 580 398
Total de l'actif	56 707 386		56 922 677	55 809 400

Passif (en euros)	Au 30.04.2008	Notes	Au 31.10.2007	Au 30.04.2007
Capital	7 436 457		7 436 457	2 969 898
Réserves consolidées	10 386 725		11 098 083	34 326
Ecarts de conversion	12 749		12 749	21 519
Résultat net part du Groupe	(1 026 046)		(704 924)	(585 622)
Capitaux propres part du Groupe	16 809 885		17 842 365	2 440 121
Intérêt des minoritaires	877 423		895 183	15 634 321
Capitaux propres	17 687 308	IV	18 737 548	18 074 442
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 156 950	8	2 574 824	2 921 347
Emprunts et dettes financières divers	13 720		13 720	13 720
Autres passifs non-courants	142 965	9	152 256	106 153
Provisions non courantes	562 238	10	435 766	249 003
Impôts différés	10 164 296		10 170 152	10 184 752
Passifs non courants	13 040 168		13 346 718	13 474 976
Passifs inclus dans des groupes destinés à la vente	896 233	6	762 875	664 459
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 098 970	8	1 006 169	1 390 944
Emprunts et dettes financières divers	13 425 913	8	10 924 420	5 201 229
Fournisseurs	3 049 371	11	3 016 723	2 931 564
Dettes fiscales et sociales	2 555 001	12	2 763 140	2 340 826
Autres passifs courants	4 900 534	13	6 306 991	11 646 044
Provisions courantes	53 887	14	48 475	59 493
Passif d'impôt exigible	-		9 617	25 424
Passifs courants	25 979 910		24 838 411	24 259 982
Total du passif	56 707 386		56 922 677	55 809 400

II - COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

(en euros)	Au 30.04.2008 6 mois	Notes	Au 31.10.2007 12 mois	Au 30.04.2007 6 mois
Chiffre d'affaires	7 361 041		17 439 280	7 586 063
Autres produits opérationnels	42 680		358 692	246 819
Produits des activités ordinaires	7 403 721	15	17 797 972	7 832 882
Achats consommés	(523 392)		(1 210 896)	(496 923)
Charges externes	(2 909 097)		(6 114 384)	(3 079 664)
Charges de personnel	(3 753 488)		(7 621 518)	(3 198 390)
Impôts et taxes	(478 780)		(1 023 523)	(484 587)
Dotation nette aux amortissements	(837 205)		(1 661 806)	(882 819)
Dépréciations nettes des reprises :				
Sur badwill	1 484			
Sur immobilisations	116 762		142 250	23 920
Sur actifs financiers	(1 253)		(1 744)	995
Sur actifs courants	5 630		13 357	3 316
Provisions nettes des reprises	(12 162)		(125 960)	(155 798)
Autres (charges) produits opérationnels	(137 735)		(124 543)	(118 367)
Résultat opérationnel courant	(1 125 516)	15	69 207	(555 435)
Autres produits et charges opérationnels non courants	710 911		177 688	64 521
Résultat opérationnel	(414 604)	15	246 895	(490 914)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	6 274		22 168	8 064
Coût de l'endettement financier brut	(649 706)	8	(1 189 402)	(593 525)
Coût de l'endettement financier net	(643 432)		(1 167 234)	(585 460)
Autres produits (charges) financiers	214		(97 102)	1 974
Résultat avant impôt	(1 057 823)		(1 017 441)	(1 074 401)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	11 101		(342 801)	560 964
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	6 886	16	417 029	(379 842)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 039 836)		(943 213)	(893 279)
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	(1 026 046)		(704 924)	(585 622)
Résultat net attribuable aux intérêts des minoritaires	(13 790)		(238 890)	(307 656)
Résultat net par action (part du Groupe)	(0,38 €)		(0,64 €)	(0,54 €)
Résultat net dilué par action (part du Groupe)	(0,38 €)	17	(0,64 €)	(0,54 €)

III - TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en euros)	Au 30.04.2008 6 mois	Au 31.10.2007 12 mois	Au 30.04.2007 6 mois
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 039 836)	(943 213)	(893 279)
Charges d'intérêts	649 706	1 197 226	613 992
Produits d'intérêts	(6 274)	(22 168)	(8 064)
Impôt sur les sociétés	(11 101)	(905 999)	(1 129 354)
Dotations (reprises) nettes d'amortissements et provisions	854 339	1 509 017	663 782
Autres (produits) et charges calculés (Plus-values), moins-values de cession	(6 012)	(70 844)	(55 351)
Capacité d'autofinancement	(270 203)	1 608 877	214 331
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks	(5 059)	(23 314)	7 965
Clients	84 177	95 530	68 981
Fournisseurs	32 648	551 039	465 880
Variation des autres actifs et passifs	(51 895)	(610 243)	(441 791)
Impôt (payé) ou remboursé	(8 551)	196 273	196 141
Flux de trésorerie provenant de (utilisé dans) l'exploitation	(218 883)	1 818 160	511 508
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 059 883)	(1 526 103)	(851 661)
Acquisitions d'immobilisations financières	(7 126)	(28 648)	(135 205)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	717 833	5 035 136	5 023 017
Cessions d'immobilisations financières	54 000	203 170	53 408
Cessions d'actifs non courants et groupe d'actifs	330 000	1 513 400	1 326 400
Intérêts reçus	5 895	21 574	10 634
Incidence des décalages liés aux opérations d'investissement	(442 466)	(1 465)	(21 928)
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations d'investissement	(401 747)	5 217 065	5 404 663
Dividendes mis en paiement	(1 705)	(601 987)	(587 763)
Frais sur augmentation de capital	(6 434)	(454 350)	
Souscription d'emprunts		135 389	35 772
Remboursement d'emprunts	(540 458)	(2 099 525)	(1 356 692)
Remboursements à groupe Partouche	(2 000 000)	(9 500 000)	(4 500 000)
Souscription (remboursement) d'autres dettes financières	2 336 568	6 405 789	841 858
Intérêts payés	(299 279)	(627 205)	(227 785)
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations de financement	(511 307)	(6 741 888)	(5 794 610)
Variation de trésorerie	(1 131 938)	293 338	121 561
Trésorerie nette à l'ouverture de la période	1 900 684	1 607 346	1 607 346
Impact des différences de change			
Trésorerie nette à la clôture de la période	768 746	1 900 684	1 728 907

IV - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Ecart de conversion	Résultat	Réserves consolidées	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts des minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 31.10.2006	2 970	32	759	(725)	3 036	15 857	18 893
Affectation du résultat			(759)	759	-		-
Résultat de l'exercice			(586)		(586)	(308)	(893)
Distribution aux minoritaires						(588)	(588)
Variation des écarts de conversion		(10)			(10)	(12)	(22)
Profit relatif des minoritaires						685	685
Au 30.04.2007	2 970	22	(586)	34	2 440	15 634	18 074
Affectation du résultat			(759)	759	-		-
Résultat de l'exercice			(705)		(705)	(238)	(943)
Distribution aux minoritaires				(8)	(8)	(594)	(602)
Apport de Frameliris	4 467			11 531	15 998	(14 786)	1 213
Frais d'augmentation de capital				(454)	(454)		(454)
Variation des écarts de conversion		(19)		(6)	(25)	(29)	(54)
Profit relatif des minoritaires					-	685	685
Au 31.10.2007	7 437	13	(705)	11 097	17 842	895	18 738
Affectation du résultat			705	(705)	-		-
Résultat de l'exercice			(1 026)		(1 026)	(14)	(1 040)
Distribution aux minoritaires						(2)	(2)
Divers				(6)	(6)	(2)	(8)
Au 30.04.2008	7 437	13	(1 026)	10 386	16 810	877	17 688

V. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

A. Faits caractéristiques de la période

Le 31 octobre une nouvelle promesse, sous conditions suspensives a été signée, portant sur l'acquisition du casino de Brides-les-Bains. Malgré plusieurs reports consentis par les vendeurs, en raison du manque de visibilité le conseil d'administration a décidé de suspendre le processus d'acquisition dans l'attente d'un accord sur le mode de règlement du solde dû au groupe Partouche.

La société d'exploitation des thermes de Châtelguyon (SEMCG) a obtenu, le 24 janvier 2008, l'autorisation d'exploiter les eaux thermales. Le dossier rhumatologie reste à l'étude dans les différents services administratifs concernés mais devrait recevoir une réponse définitive dans le cours de l'exercice 2007-2008.

Le rééchelonnement de la dette Partouche est intervenu aux termes d'un accord signé en avril 2008, moyennant une somme globale forfaitaire de 6,4 millions d'euros payés à hauteur de 2 millions d'euros le 17 avril 2008, le solde étant exigible les 30 avril 2009 et 2010 pour respectivement 2,4 et 2 millions d'euros.

Aux termes d'un compromis de vente en date du 4 avril 2008, le groupe a cédé l'ensemble immobilier du centre de remise en forme de Châtelguyon pour un prix de 700 K€, dégageant un profit consolidé d'égal montant, ledit actif étant inscrit pour une valeur égale à zéro dans les comptes consolidés.

B. Périmètre de consolidation

	Siège	Rcs	Pourcentage d'intérêt		
			30.04.2008	31.10.2007	30.04.2007
Société Française de casinos	Paris	393 010 467	Société consolidante		
Société Holding de Casinos	Paris	400 396 156	100,00%	100,00%	55,56%
Casinos :					
Centre d'Animation Le Phoebus	Gruissan	305 322 042	99,89%	99,89%	55,49%
Châtel Casino	Châtelguyon	391 605 987	99,91%	99,91%	55,51%
Société du Casino de Port-la-Nouvelle	Port-la-Nle	407 654 094	100,00%	100,00%	55,55%
Thermes :					
Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtelguyon	Châtelguyon	395 780 380	61,37%	61,22%	34,01%
Compagnie Thermale de Châtelguyon	Châtelguyon	395 780 364	59,90%	59,76%	33,20%
Sociétés immobilières:					
Sci d'Aménagement de la Zone Touristique de Gruissan	Gruissan	419 100 953	99,89%	99,89%	54,94%
Société Immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme	Paris	347 497 844	97,54%	97,54%	54,19%
Actifs ou activités cédés :					
Société du Casino Le Mirage	Maroc - Agadir		83,33%	83,33%	46,30%
Société Hôtelière des Spondid et Nouvel Hôtel	Châtelguyon	395 780 075	61,23%	61,08%	33,93%
Sci Foncière des Grands Hôtels	Châtelguyon	342 241 791	61,49%	61,34%	34,08%
Sci de l'Hôtel du Casino	Gruissan	412 196 123	99,88%	99,88%	55,49%
Sci du Centre d'animation Le Phoebus	Gruissan	307 605 022	97,52%	97,52%	54,18%
Sociétés sans activité et divers :					
Grand Casino de Jeux - Beaulieu-sur-Mer	Paris	390 785 723	99,80%	99,80%	55,44%
Société Française de Dancings et de Discothèques	Paris	419 926 597	99,90%	99,90%	55,50%
Société d'Exploitation de Dancing et Discothèque	Paris	414 533 612	-	-	55,50%

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

C. Principes comptables et méthodes d'évaluation

REFERENTIEL

Les états financiers consolidés semestriels au 30 avril 2008 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires ». S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2007, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2008 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2007.

L'analyse sectorielle du compte de résultat, présentée en information comparative, est différente de celle figurant dans les états financiers annuels de 2007 publiés, par suite d'une analyse différente de la segmentation entre l'activité des jeux virtuels et la structure. Conformément aux dispositions de la norme IAS 1, ces changements de présentation ont été appliqués à l'ensemble des périodes présentées. La note 15 précise les retraitements opérés.

Les normes suivantes, déjà adoptées ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas été appliquées par anticipation :

Au titre des nouvelles normes :

- IFRS 7 : informations à fournir sur les instruments financiers

Au titre des amendements de normes existantes :

- IAS 1 : présentation des états financiers : amendements relatifs aux informations sur le capital (résultant d'IFRS 7)

Au titre des interprétations :

- IFRIC 7 : modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 39 pour des environnements économiques en hyper inflation
- IFRIC 11 : transaction groupe et stocks options
- IFRIC 12 : sur les concessions
- IFRIC 13 : sur les programmes de fidélisation client
- IFRIC 14 : limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction

Le Groupe n'a pas à ce jour estimé les impacts potentiels de ces normes, amendements et interprétations sur ses états financiers.

Les comptes consolidés semestriels ont été arrêtés par le conseil d'administration de SFC le 8 octobre 2008.

D. Compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

Les informations sont données, sauf indication contraire, en milliers d'euros.

1) Ecarts d'acquisition - Goodwill

	30.04.2008	31.10.2007
Valeur d'acquisition à l'ouverture	10 193	8 295
Augmentation		1 898
Valeur d'acquisition à la clôture	10 193	10 193
Pertes de valeur à la clôture	-	-
Valeur nette	10 193	10 193
Dont :		
Société Holding de Casinos	9 508	9 508
Société du Casino de Port-la-Nouvelle	685	685
	10 193	10 193

2) Immobilisations incorporelles

	30.04.2008	31.10.2007
Valeur brute à l'ouverture	31 922	31 934
Acquisitions	20	12
Diminutions	(50)	(24)
Valeur brute à la clôture	31 892	31 922
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	885	889
Dotations de l'exercice	9	19
Reprise de l'exercice	(50)	(23)
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	844	885
Valeur nette	31 048	31 037
Dont :		
Casino de Gruissan	18 341	18 339
Casino de Châtelguyon	11 808	11 803
Casino de Port-la-Nouvelle	899	894
Autres	-	1
	31 048	31 037

La valeur nette des immobilisations incorporelles des casinos représente essentiellement la juste valeur des droits d'exploitation attribuée à l'activité lors du regroupement d'entreprises d'avril 2006. Les différentes évaluations réalisées au cours du quatrième trimestre 2007, tant par l'expert indépendant que par les commissaires aux apports à l'occasion de l'opération d'apport des titres détenus par Frameliris, confortent ces valeurs.

3) Immobilisations corporelles

	30.04.2008	31.10.2007
Valeur brute à l'ouverture	26 405	33 644
Acquisitions (1)	1 041	1 514
Diminutions (2)	(1 796)	(10 021)
Transfert de (vers) des actifs non courants détenus en vue de la vente (3)	-	1 269
Valeur brute à la clôture	25 650	26 405
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	19 581	21 022
Dotations de l'exercice	833	1 818
Reprise de l'exercice (4)	(1 907)	(4 491)
Transfert de (vers) des actifs non courants détenus en vue de la vente (3)	-	1 232
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	18 507	19 581
Valeur nette	7 143	6 824
Dont :		
Jeux virtuels	1 053	987
Casinos	6 011	5 748
Structure & divers	79	89
	7 143	6 824

(1) Au 30.04.2008 : Investissements dans les casinos de Gruissan 360 K€, Port-la-Nouvelle 31 K€, les thermes et le casino de Châtelguyon 461 K€ et les jeux virtuels (SFC) 189 K€.

Au 31.10.2007 : Investissements dans les casinos de Gruissan 463 K€, Port-la-Nouvelle 299 K€, les thermes et le casino de Châtelguyon 389 K€ et les jeux virtuels (SFC) 362 K€.

(2) Au 30.04.2008 : Principalement cession du pôle immobilier des thermes de Châtelguyon pour 1 411 K€

Au 31.10.2007 : Cession des pôles immobiliers de Gruissan et de Châtelguyon.

(3) Au 31.10.2007 : Réaffectation, en actifs non courants, de la partie des immobilisations corporelles conservées de Sci Foncière des Grands Hôtels.

(4) Au 30.04.2008 : Dont reprise de pertes de valeur par suite des cessions 1 530 K€.

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

	31.10.2007	Augmen- tation	Diminution	Virement de poste à poste	Transfert de (vers) des actifs à céder	Ecart de conversion	30.04.2008
Terrains	67						67
Constructions	7 786	31	(1 410)				6 407
Installations techniques	12 896	863	(341)				13 418
Autres immobilisations corporelles	5 170	133	(44)				5 259
Immobilisations en cours	486	14					500
Valeurs brutes	26 405	1 041	(1 795)				25 651
Terrains	6						6
Constructions	5 774	120	(1 445)				4 449
Installations techniques	9 961	547	(417)				10 091
Autres immobilisations corporelles	3 375	166	(44)				3 497
Immobilisations en cours	464						464
Amort. et pertes de valeurs *	19 581	833	(1 906)				18 507
Valeurs nettes	6 824	208	111				7 143
(*) Dont pertes de valeur	2 548		722				1 826

4) Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente, et la part à plus d'un an des prêts et créances évalués au coût amorti.

La catégorie des « titres disponibles à la vente » comprend les participations du Groupe dans des sociétés non consolidées.

La catégorie « prêts et créances au coût amorti » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en comptes courants consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances.

	Actifs disponibles à la vente		Prêts et créances au coût amorti		Total
	Titres de participation cotés	Titres de participation non cotés	Prêts et créances	Autres actifs financiers	
Valeur brute	-	1	329	177	507
Cumul des pertes de valeur	-		(302)		(302)
Valeur nette au 01.11.2007	-	1	27	177	205
Investissements			2		2
Cessions, remboursements				(50)	(50)
Augmentation (diminution) provenant des variations de juste valeur					-
Valeur brute		1	331	127	459
Cumul des pertes de valeur			(302)		(302)
Valeur nette au 30.04.2008		1	29	127	157

Les prêts et créances concernent essentiellement une créance sur la société Music and Dance d'un montant total (intérêts compris) de 302 K€, totalement provisionnée, ainsi que les prêts consentis dans le cadre de l'effort de construction. Les autres actifs financiers concernent des dépôts de garantie.

5) Impôts différés actif

Ils correspondent à l'activation d'une partie des pertes fiscales reportables de Société Française de Casinos que celle-ci est à même d'imputer sur les résultats prévisionnels des 5 prochains exercices.

6) Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Les actifs et passifs détenus en vue de leur revente concernent la société du Casino Le Mirage.

L'impact des activités cédées ou en cours de cession sur le compte de résultat consolidé du groupe (Cf. note 16) est le suivant :

	30.04.2008	31.10.2007
Chiffre d'affaires	806	1 986
Subventions	-	5
Produits des activités ordinaires	806	1 991
Achats consommés	44	188
Charges externes	232	620
Charges de personnel	379	994
Impôts	10	40
Dotation nette aux amortissements et provisions	34	395
Autres charges (transfert de charges)		412
Résultat opérationnel courant	107	(658)
Résultat financier	(27)	(34)
Produit d'impôt (impôt) sur les sociétés	(5)	1 239
Dépréciation pour maintien à la juste valeur	(68)	(129)
Profit (perte) sur activités abandonnées	7	417
Incidence sur la capacité d'autofinancement :		
Dotation (reprises) nettes d'amortissements et provisions	34	524
Impôts différés	-	(1 250)
	41	(309)

7) Autres actifs courants

	30.04.2008	31.10.2007
Avances et acomptes versés	3	3
Créances sur l'Etat (sauf impôt sur les sociétés)	691	668
Créances sur le personnel	10	21
Créances auprès des organismes sociaux	15	9
Créances sur cessions d'immobilisations (1)	700	-
Autres créances diverses (2)	633	791
Charges constatées d'avance	497	383
Valeur brute	2 549	1 875
A déduire : dépréciation des créances diverses	(632)	(642)
Valeur nette	1 917	1 233

(1) Le produit de la cession des actifs des thermes de Châtelguyon a été encaissé en juin 2008.

(2) Le poste « Autres créances diverses » se compose principalement d'une créance non récupérée sur la mairie de Beaulieu d'un montant de 565 K€. Cette créance a fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour l'intégralité de son montant.

Les autres actifs courants ne portent pas intérêt.

8) Emprunts auprès des établissements de crédit et endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le groupe correspond aux dettes financières inscrites au bilan sous les postes « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit », courants comme non courants, diminués de la « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant à l'actif du bilan, des dettes d'acquisition envers le groupe Partouche figurant sous la rubrique « Autres passifs courants », ainsi que des avances consenties par les associés ou sociétés apparentées inscrites en « Emprunts et dettes financières divers ».

	30.04.2008	31.10.2007
Passifs financiers non courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 157	2 575
	I	2 575
<i>Dont : Echéances à plus d'un an et moins de cinq ans</i>	2 157	2 575
<i>Echéances à plus de cinq ans</i>	-	-
Passifs financiers courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit	839	962
Intérêts courus sur emprunts	13	14
Banques créditrices	247	30
Emprunts & dettes financières divers	13 426	10 924
Dette sur acquisition d'immobilisations	4 014	5 827
	II	17 757
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
OPCVM	-	21
Disponibilités	1 016	1 910
	III	1 931
Endettement financier net (I + II - III)	19 680	18 401

● Emprunts et dettes financières divers

	30.04.2008	31.10.2007
Emprunt obligataire	5 063	5 063
Intérêts courus sur emprunt obligataire	359	131
	5 422	5 194
Avances consentis par les associés ou sociétés apparentées :		
Frameliris	3 048	3 079
Verneuil Participations	2 672	1 536
F.D. Conseils et Participations	2 004	961
Foch Investissement	-	109
Société Financière Iéna	35	35
Divers associés	1	1
Autres avances de tiers	234	-
	7 994	5 721
Divers	10	9
Total	13 426	10 924

● Dette sur acquisition d'immobilisations

Conformément aux accords intervenus en avril 2008 (Cf. supra), elle correspond à la valeur actualisée des 4,4 millions d'euros dus au groupe Partouche.

- **Charges financières**

Les charges financières relatives à ces dettes s'analysent ainsi :

	30.04.2008	31.10.2007	30.04.2007
Charges d'intérêts des établissements de crédit	122	263	175
Charges d'intérêts des associés ou sociétés apparentées	110	212	57
Charges d'intérêts des autres avances	4		
Charges d'intérêts du Groupe Partouche	187	582	362
Charges d'intérêts des obligataires	227	132	-
Charges d'intérêts des activités poursuivies	650	1 189	594

- **Risques de taux et privilèges accordés**

Le Groupe ne pratique pas d'opérations de couverture du risque de taux. De ce fait, l'exposition au risque de taux d'intérêt pour le groupe provient essentiellement de son endettement financier, lequel est majoritairement à taux fixe.

La synthèse des dettes financières en matière de taux et de privilèges est la suivante :

	30.04.2008	31.10.2007
Taux fixe	10 716	12 310
Taux variable	9 969	8 014
Sans taux	9	8
	20 695	20 332
Faisant l'objet de garanties	-	5 827
Faisant l'objet de nantissement	8 430	8 744
Sans garanties ni nantissement	12 265	5 761
	20 695	20 332

9) Autres passifs non courants

Ils concernent principalement le prélèvement à employer correspondant aux recettes supplémentaires dégagées au profit des casinos par l'application du nouveau barème de prélèvement progressif (27 novembre 1986) qui doivent être consacrées à concurrence de 50 % à des travaux d'investissement destinés à l'amélioration de l'équipement touristique dans les conditions fixées par décret. Ces subventions sont amorties en fonction de la réalisation des investissements.

10) Provisions non courantes

Les provisions non courantes, non directement liées aux cycles d'exploitation, concernent les éléments suivants :

	31.10.07	Augmen- tation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	Autres variations	30.04.08
Provisions pour litiges	197	7					204
Avantages postérieurs à l'emploi	239	119					358
Total	436	126					562

11) Fournisseurs et comptes rattachés

	30.04.2008	31.10.2007
Dettes fournisseurs	2 537	2 312
Fournisseurs, factures non parvenues	513	705
	3 049	3 017
Dont :		
Jeux virtuels	1 430	1 408
Casinos	787	1 087
Thermes	477	226
Hôtellerie	-	26
Structure & divers	355	270
	3 049	3 017

12) Dettes fiscales et sociales

	30.04.2008	31.10.2007
Dettes sociales :		
Personnel et comptes rattachés (1)	657	654
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	492	532
	1 149	1 186
Dettes fiscales (hors passifs d'impôts exigibles)		
Opérations particulières avec l'Etat (2)	717	945
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	347	289
Etat, autres impôts, taxes et versements assimilés	26	73
Etat, charges à payer	315	270
	1 405	1 577
Total	2 555	2 763
Dont :		
Jeux virtuels	387	358
Casinos	1 799	2 137
Thermes	285	140
Hôtellerie	-	8
Structure & divers	84	120
	2 555	2 763

(1) Dont 146 K€ (31.10.2007 : 147 K€) au titre de la participation des salariés aux résultats de Centre d'Animation le Phoebus.

(2) Il s'agit des sommes dues à l'Etat au titre des parts prélevées sur le produit brut des jeux du mois précédent.

13) Autres passifs courants

	30.04.2008	31.10.2007
Subventions à moins d'un an	14	15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	481	224
Dettes d'acquisition auprès de Groupe Partouche (1)	4 014	5 827
Avances et acomptes reçus	22	11
Créditeurs divers	38	29
Autres charges à payer	142	29
Prélèvement à employer (2)	173	150
Produits constatés d'avance	3	19
Divers	14	3
Total	4 901	6 307
Dont :		
Jeux virtuels	196	215
Casinos	651	238
Thermes	40	25
Hôtellerie	-	1
Structure	-	1
Non affecté, dette à l'égard de Groupe Partouche (1)	4 014	5 827
	4 901	6 307

(1) Cf. note 8 supra

(2) Prélèvements progressifs liés à l'activité des casinos.

14) Provisions courantes

	30.04.2008	31.10.2007
Jackpot	20	15
Autres	34	33
Total	54	48

15) Informations sectorielles

Les actifs et passifs résiduels de l'activité hôtelière ont été rattachés à l'activité des casinos au 1^{er} novembre 2007.

Analyse du capital investi par activité

	30.04.2008		31.10.2007	
Répartition par activité :				
Jeux virtuels	567	1,5%	508	1,4%
Casinos	36 791	98,5%	36 818	99,1%
Thermes	(82)	-0,2%	(383)	-1,0%
Hôtellerie	-	-	(13)	-
Structure	91	0,2%	208	0,5%
	37 367	100,0%	37 139	100,0%
Répartition par sites :				
SFC	567	1,5%	508	1,4%
Goodwill non affecté (1)	9 508	25,6%	9 508	25,6%
Gruissan	11 995	32,1%	11 810	31,8%
Port-la-Nouvelle	3 147	8,4%	3 018	8,1%
Châtelguyon	9 166	24,5%	8 871	23,9%
Agadir	2 893	7,7%	3 216	8,6%
Structure	91	0,2%	208	0,6%
	37 367	100,0%	37 139	100,0%
Réconciliation du capital investi :				
Capitaux propres	17 687	47,3%	18 737	50,5%
A ajouter :				
Endettement financier net (2)	19 680	52,7%	18 402	49,5%
Total des capitaux investis	37 367	100,0%	37 139	100,0%

(1) Goodwill non affecté par suite de la prise de contrôle de SHC.

(2) Nonobstant l'affectation spécifique de certaines lignes de crédit à une activité ou à des investissements ressortant de l'une ou de l'autre des activités, l'endettement est considéré au regard de la gestion du groupe comme non affecté.

● Analyse sectorielle du bilan

	Jeux virtuels		Casinos		Thermes		Hôtellerie (1)		Structure		31.10.07	30.04.08
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008		
Goodwill			10 193	10 193							10 193	10 193
Immobilisations incorporelles	1		31 036	31 048							31 037	31 048
Immobilisations corporelles	987	1 054	5 749	6 011					88	78	6 824	7 143
Autres actifs financiers	98	103	77	23	2	2			30	30	206	157
Impôts différés actifs	852	855									852	855
Actifs non courants	1 937	2 011	47 055	47 274	2	2			118	108	49 111	49 395
Actifs destinés à la vente			3 979	3 789							3 979	3 789
Stocks et en cours	57	54	159	153	96	110					313	318
Clients et compte rattachés	182	178	112	43	45	47	13				352	268
Autres actifs courants	409	436	261	245	149	915	22		392	321	1 233	1 917
Actif d'impôt exigible		2			4					3	4	6
Actifs courants	648	670	4 511	4 230	294	1 073	36		392	324	5 881	6 297
Dettes financières diverses	14	14									14	14
Passifs non courants			60	56	93	87					152	143
Provisions non courantes	81	88	173	209	179	260			3	6	436	562
Impôts différés passif			10 273	10 268					(103)	(104)	10 170	10 164
Passifs non courants	95	102	10 505	10 533	271	347			(100)	(98)	10 772	10 883
Passifs destinés à la vente			763	896							763	896
Fournisseurs	1 408	1 430	1 089	787	226	477	23		270	355	3 017	3 049
Dettes fiscales et sociales	358	387	2 138	1 799	140	285	7		120	84	2 763	2 555
Autres passifs courants	215	196	238	660	25	31	1		1		480	887
Provisions courantes			15	38	16	16	18				49	54
Passif d'impôt exigible									10		10	
Passifs courants	1 982	2 012	4 243	4 181	407	810	48		401	439	7 081	7 442
Capitaux investis	508	568	36 818	36 790	(383)	(82)	(13)		208	91	37 139	37 367

(1) Rattaché à l'activité « Casinos » au 1^{er} novembre 2007.

- Analyse des résultats par activités

	Jeux virtuels			Casinos			Thermes			Hôtellerie			Structure			Elimination			Total		
	30/04/07 6 mois	31/10/07 12 mois	30/04/08 6 mois	30/04/07 6 mois	31/10/07 12 mois	30/04/08 6 mois	30/04/07 6 mois	31/10/07 12 mois	30/04/08 6 mois	30/04/07 6 mois	31/10/07 12 mois	30/04/08 6 mois	30/04/07 6 mois	31/10/07 12 mois	30/04/08 6 mois	30/04/07 6 mois	31/10/07 12 mois	30/04/08 6 mois	30/04/07 6 mois	31/10/07 12 mois	30/04/08 6 mois
Produit des activités ordinaires	1 769	3 753	1 748	6 021	12 360	5 655	288	2 260	234				0	0	0	(245)	(575)	(233)	7 833	17 798	7 404
Charges opérationnelles	(1 824)	(3 518)	(1 652)	(5 205)	(10 691)	(5 570)	(904)	(2 676)	(895)				(701)	(1 418)	(646)	245	575	234	(8 388)	(17 729)	(8 529)
<i>Dont dotations nettes aux amortissements et aux provisions</i>	(169)	(312)	(111)	(620)	(1 146)	(579)	(220)	(162)	(27)				(2)	(13)	(10)				(1 010)	(1 634)	(727)
Résultat opérationnel courant	(55)	235	96	817	1 669	85	(617)	(416)	(661)	-	-	-	(701)	(1 418)	(646)	-	-	0	(555)	69	(1 126)
Autres produits et charges opérationnels non courants	18	23	3	46	5	8	-	-	700	-	-	-	-	150	-				65	178	711
Résultat opérationnel	(36)	258	99	863	1 673	93	(617)	(416)	39	-	-	-	(701)	(1 268)	(646)	-	-	0	(491)	247	(415)
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	(301)	496	7	-	-	-	(78)	(79)	-	-	-	-				(380)	417	7

Ainsi que mentionné dans les Principes comptables et méthodes d'évaluation, le Groupe a procédé à une analyse différente de la segmentation entre l'activité des jeux virtuels et la structure. En effet, l'activité « Jeux virtuels », logée dans SFC, supporte un ensemble de coûts liés aux obligations d'une société cotée. Ceux-ci ont été réaffectés à la structure et figurent dans la colonne « Elimination », les résultats opérationnels de l'activité « Jeux virtuels » étant modifiés à due concurrence.

- **Analyse des résultats par zone géographique**

La répartition géographique des établissements français ne constitue pas un secteur d'activité secondaire, dans la mesure où l'environnement économique, légal ou réglementaire est équivalent d'une région à l'autre.

16) Impôt sur les sociétés

Société Holding de Casinos et ses filiales détenues à plus de 95% constituent un groupe fiscal intégré. De même, Société des Eaux Minérales et des Établissements Thermaux de Châtelguyon et ses filiales directes constituent également un groupe fiscal intégré. Les sociétés civiles immobilières sont des sociétés civiles transparentes fiscalement.

De plus, à la suite de l'opération d'apport des titres Société Holding de Casinos détenus par Frameliris, Société Française de Casinos a opté le 31 janvier 2008, à compter de l'exercice ouvert le 1er novembre 2007, pour l'intégration fiscale de SHC désormais détenue à 100%.

L'impôt du groupe consolidé au 30 avril 2008 a été apprécié sur la base d'un résultat annuel. Compte tenu de la conjoncture économique, le résultat fiscal du groupe ne devrait pas générer d'impôt à payer à la clôture de l'exercice. La société a donc décidé de ne pas comptabiliser d'impôt sur les sociétés dans les comptes consolidés semestriels du 30 avril 2008.

17) Résultat des activités abandonnées ou en cours de cession

	30.04.2008	31.10.2007	30.04.2007
Sci Foncière des Grands Hôtels		80	108
Sci Hôtel du Casino		527	544
Sci du Casino Le Phœbus		(99)	(900)
Société Hôtelière des Splendid et Nouvel Hôtel		(160)	(186)
Société du Casino Le Mirage	7	69	54
	7	417	(380)

18) Résultat par action

(En euros)	30.04.2008	31.10.2007	30.04.2007
Résultat net part du groupe	(1 026 046)	(704 924)	(585 622)
Nombre d'actions pondérées	2 704 166	1 106 662	1 079 963
Nombre moyen d'actions diluées	2 708 166	1 110 662	1 083 963
Résultat net par action	(0,38 €)	(0,64€)	(0,54 €)
Résultat net dilué par action	(0,38 €)	(0,64€)	(0,54 €)

19) Saisonnalité des activités

Le Groupe constate des variations saisonnières qui peuvent affecter, d'un semestre à l'autre, le niveau de chiffre d'affaires et des charges. Ainsi les résultats intermédiaires ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice.

20) Engagements hors bilan

- **Dettes garanties par des sûretés réelles**

Dans le cadre des lignes de crédit consenties par la Société Générale, le Groupe a nanti les fonds de commerce du Centre d'Animation Le Phœbus et du casino de Port-la-Nouvelle.

Nantissement de 54 K€ par le Centre d'Animation Le Phœbus au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise sur un compte d'instruments financiers,

Nantissement par la Société du Casino de Port la Nouvelle de 19 056 € de titre de la Société Bordelaise de CIC.

SFC a octroyé aux souscripteurs de l'emprunt obligataire un nantissement du compte d'instruments financiers sur lequel sont inscrits la totalité des 320 001 actions que SFC détient dans Société Holding de Casinos.

- Créances garanties par des sûretés réelles

La créance de 52 K€ détenue à l'encontre de la SCI Drache est garantie par une affectation hypothécaire d'un ensemble immobilier au profit de Société Immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme.

**12.3 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle
(période du 1^{er} novembre 2007 au 30 avril 2008)**

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

(Anciennement « La Tête dans les Nuages »)

Société anonyme au capital de 7 436 456,50 €

Siège social : 9, rue de Téhéran 75008 PARIS

N° RCS : Paris B 393 010 467

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

Période du 1^{er} novembre 2007 au 30 avril 2008

SYNERGIE-AUDIT

FIDEURAF

Membre du Réseau FIDUCIAL

22, boulevard de Stalingrad

41, rue du Capitaine Guynemer

92320 CHATILLON

92925 LA DEFENSE Cedex

Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre Assemblée générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS SA, relatifs à la période du 1^{er} novembre 2007 au 30 avril 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 16) Impôt sur les sociétés » exposant les modalités de calcul de l'impôt pour la période.

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Châtillon et La Défense, le 10 octobre 2008

Les Commissaires aux Comptes

SYNERGIE-AUDIT

Laurent MICHOT

FIDEURAF

Membre du réseau FIDUCIAL

Jean Pierre BOUTARD

12.4 Note sur l'activité

La **Société Française de Casinos** a enregistré un chiffre d'affaires de 7,4 M€ au 1^{er} semestre de l'exercice 2007/2008 (du 1^{er} novembre 2007 au 30 avril 2008), en baisse de 3% par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2006/2007.

L'ensemble de l'activité de jeux (jeux virtuels et casinos) connaît un resserrement du fait de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, cumulée à la baisse du pouvoir d'achat et de sa médiatisation mais résiste néanmoins mieux que les concurrents du secteur.

L'activité se répartit ainsi :

- **Le pôle Casinos** a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 5,6 M€, globalement moins impacté que les autres acteurs du secteur par l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer, compte tenu, notamment, de la mise en place de cabines spécifiques pour les fumeurs et de l'exploitation du poker.
- **Le pôle Centres de Jeux Virtuels** a généré 1,7 M€ de chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2007/2008. Le Groupe a poursuivi sa politique de développement des Centres à l'enseigne « La Tête dans les Nuages » (ouverture de centres au sein des bowlings d'Orgeval, Clermont-Ferrand et Tours) et de consolidation des accords existants.
- **L'activité thermale** a enregistré quant à elle, un chiffre d'affaires de 0,2 M€ au 1^{er} semestre 2007/2008, correspondant à la partie « Remise en Forme », les thermes conventionnés (médicaux) étant traditionnellement fermés à cette période

Il est rappelé que les résultats de la **Société Française de Casinos** sont mécaniquement déficitaires au 1^{er} semestre de chaque exercice. En effet, tout comme l'activité thermale, le pôle Casinos est soumis à un effet de saisonnalité. Il connaît une période estivale de plus forte activité dans la mesure où les casinos sont situés dans des zones touristiques.

C'est ainsi que le résultat opérationnel s'est élevé à (415 K€) en amélioration de près de 16% par rapport au 1^{er} semestre 2006/2007.

Le résultat net part de Groupe affiche une perte de 1.026 K€, augmentée de 75% par rapport à la même période de d'exercice précédent, compte tenu, notamment des hausses de charges de personnel.

Restructuration de la dette

Le règlement de la dette à l'égard de Groupe Partouche a été rééchelonné jusqu'au 30 avril 2010.

Le placement privé d'un emprunt obligataire classique pour un montant total de 5.062.500 Euros, réalisé en Juillet 2007 est arrivé à échéance en Juillet 2008.

L'Assemblée Générale des obligataires, au cours d'une réunion en date du 17 juin 2008 a accepté, à l'unanimité :

- de souscrire à une augmentation de capital de la SFC, par compensation avec tout ou partie de leur créance obligataire,
- de reporter la date d'échéance du remboursement de l'emprunt obligataire, à la date de souscription à l'augmentation de capital pour les obligataires souhaitant y souscrire, et au 31 décembre 2008 pour les autres.

La Société a réglé le montant des intérêts dus au titre de l'échéance initiale du contrat d'emprunt obligataire, soit 456 K€.

Afin de restructurer sa dette, la Société envisage de réaliser des opérations d'augmentation de capital dont l'une serait réservée à ses deux principaux actionnaires, FRAMELIRIS et VERNEUIL PARTICIPATIONS et souscrite par compensation de créance, et l'autre, à un prix inférieur, serait réservée aux deux obligataires ayant accepté de convertir leur créance. Les deux opérations seraient réalisées à des montants qui seraient supérieurs au cours de bourse actuel.

L'Assemblée Générale Extraordinaire entérinant ces opérations doit se tenir le 30 janvier 2009.

Par ailleurs, le Groupe envisage de recourir à l'emprunt bancaire pour financer le paiement de ses prochaines échéances. A cet effet, elle a obtenu un avis positif de la part d'établissements bancaires, néanmoins sous condition suspensive de réalisation préalable des opérations d'augmentation de capital susmentionnées lui permettant de restructurer sa dette.

Il est également rappelé que le Groupe détient des actifs immobiliers réalisables.

13. EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE

La SOCIETE HOLDING DE CASINOS, détenue depuis le 25 octobre 2007 à 100% par la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS a été dissoute sans liquidation suite à une décision de l'associée unique en date du 26 septembre 2008.

Le patrimoine de la SOCIETE HOLDING DE CASINOS a ainsi été universellement transféré son associée unique à effet du 29 octobre 2008.

Préalablement à la réalisation de cette opération, l'Assemblée Générale des obligataires a été consultée et a accepté, lors de sa réunion du 16 septembre 2008, l'affectation, à titre de nantissement, des 39.955 actions de la Société CENTRE D'ANIMATION LE PHCEBUS détenues par SHC (et, depuis, par la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS suite au transfert universel du patrimoine de sa filiale à son profit), en lieu et place des 320.001 actions de la SOCIETE HOLDING DE CASINOS initialement nanties.

Le dossier Rhumatologie a reçu, au cours du second semestre de l'exercice, l'agrément du Ministère de la Santé. Cependant, en l'absence de prononcé consécutif de l'autorisation de prise en charge de cette spécialité par la Sécurité Sociale, le Groupe a préféré se désengager définitivement de l'activité thermale.

Un protocole d'accord a été signé avec la Mairie de Châtel Guyon, dont le représentant a été habilité par le Conseil municipal du 8 novembre 2008, lequel entérine une promesse de cession, au profit de la Mairie, de l'ensemble des actifs liés à l'activité thermale (biens immobiliers, sources, droit au bail, fonds de commerce), activité chroniquement déficitaire depuis plusieurs années.

Par ailleurs, un contrat de location gérance portant sur le fonds de commerce d'exploitation du centre thermal et de l'Institut Bien-être a été conclu, dans l'attente de la réalisation de la cession des biens immobiliers dans lesquels est exploitée l'activité thermale. En contrepartie, le Groupe percevra une redevance (1.000 € HT/ mois + 30% du résultat d'exploitation payable semestriellement) et un loyer.

Cette cession, consentie pour un prix de 1 €uro devra être finalisée au plus tard le 31 mars 2009 et la date de prise de jouissance a été fixée au 1^{er} novembre 2008, tout comme la date de prise d'effet du contrat de location-gérance, ce qui devrait permettre de ne pas avoir à comptabiliser les pertes dégagées par l'activité thermale sur l'exercice 2008-2009 ni les coûts, notamment sociaux, liés à une cessation d'exploitation.

14. INFORMATIONS PUBLIEES OU RENDUES PUBLIQUES DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE

14.1 Publications au BALO

Avis d'approbation des comptes, rapports des Commissaires aux Comptes et nombres de droits de vote publiés au BALO du 8 août 2008.

Chiffres d'affaires du 3^{ème} trimestre 2007/2008 publiés au BALO du 12 septembre 2008.

Avis de réunion et de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 15 décembre 2008 publié au BALO du 10 novembre 2008.

Avis de report et avis rectificatif publié au BALO du 5 décembre 2008.

Avis de report et avis rectificatif publié au BALO du 31 décembre 2008

Avis de modification de l'ordre du jour et du projet de texte des résolutions soumis à l'Assemblée Générale Mixte publié au BALO du 14 janvier 2008

14.2 Communiqués de presse

Communiqué de presse du 12 août 2008

« Le Document de Référence de la Société Française de Casinos a été déposé auprès de l'AMF le 11 août 2008 (numéro de dépôt D.08-593)

Il peut être consulté sur :

- le site Internet de la société : <http://www.casinos-sfc.com/>

- le site Internet de l'AMF : <http://www.amf-france.org/>

Ce Document de Référence comprend notamment :

- Les comptes sociaux et consolidés
- Le rapport de gestion
- Les rapports des commissaires aux comptes
- Le document d'information annuel (liste des informations publiées depuis le 18 mai 2007)
- Le rapport du président sur le fonctionnement du conseil et sur le contrôle interne. »

Communiqué de presse du 14 novembre 2008

« Nous vous informons que le rapport financier semestriel au 30 avril 2008 du Groupe SFC est disponible sur le site Internet de la Société dans la rubrique Finance - Publications (<http://www.casinos-sfc.com>).

Ce rapport a été déposé ce jour auprès de l'Autorité des marchés financiers »

Communiqué de presse du 29 décembre 2008

« Compte tenu du dépôt préalable, par les actionnaires souscrivant aux opérations envisagées dans le communiqué de presse du 21 juillet 2008, d'une demande de dérogation à déposer une offre obligatoire, la Société a décidé, pour préserver le caractère connexe de son projet d'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription avec l'émission réservée à FRAMELIRIS et VERNEUIL PARTICIPATIONS et pour organiser la concomitance des périodes de souscription des deux fractions de cette double opération, de décaler l'Assemblée Générale Mixte devant autoriser la partie réservée aux deux actionnaires principaux susvisés.

En conséquence, cette assemblée qui devait se tenir le 6 janvier 2009, est reportée au 30 janvier 2009.

Un avis de report sera publié au BALO le mercredi 31 décembre. »

Communiqué de presse du 12 janvier 2009

« Au regard de l'accord conclu avec certains créanciers obligataires et compte tenu de l'évolution à la baisse du cours de bourse depuis le début de l'année 2009, la Société informe ses actionnaires que l'opération d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires initialement envisagée évolue vers une opération d'augmentation de capital qui sera réservée à deux de ses créanciers obligataires, à savoir la Société ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR et Monsieur LABATI.

Par conséquent, l'ordre du jour et le projet de texte des résolutions soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 30 janvier prochain sont modifiés.

Un avis de convocation modificatif sera publié au BALO le mercredi 14 janvier 2009. »

TABLE DE CONCORDANCE

Table de concordance avec l'annexe 1 du Règlement (CE) No 809/2004 du 29 avril 2004

INFORMATIONS	Pages du Document de Référence	Pages du Document d'Actualisation
1. Personnes responsables	8	3
2. Contrôleurs légaux des comptes	11	5
3. Informations financières sélectionnées	12	6
4. Facteurs de risque	16	8
5. Informations concernant l'émetteur	27	
5.1. Histoire et évolution de la société	27	
5.2. Investissements	29	13
6. Aperçu des activités	31	47
6.1. Principaux marchés	38	
6.2. Principales activités	35	
7. Organigramme	45	14
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	49	
9. Examen de la situation financière	50	14, 21
9.1. Situation financière	50	
9.2. Résultat d'exploitation	50	
10. Trésorerie et Capitaux	55	17
11. Recherche et développement, brevets et licences	57	
12. Information sur les tendances	58	17
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	58	N/A
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	58	19
15. Rémunération et avantages	63	
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	65	20
17. Salariés	67	

INFORMATIONS	Pages du Document de Référence	Pages du Document d'Actualisation
18. Principaux actionnaires	69	
19. Opérations avec les apparentés	70	
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	74	
20.1. Informations financières historiques	74	
20.2. Informations financières pro forma	N/A	
20.3. Etats financiers	75	
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	126	
20.5. Date des dernières informations financières	130	5, 48
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	130	14, 17, 20
20.7. Politique de distribution des dividendes	130	
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	130	
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	131	
21. Informations complémentaires	131	
21.1. Capital social	131	
21.2. Actes constitutifs et statuts	134	
22. Contrats importants	141	
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	141	
24. Documents accessibles au public	141	
25. Informations sur les participations	141	